

Programme de formation 2010



Table des matières

Avant-propos du Directeur général	2
Message du Directeur de l’Institut	4
Introduction et guide de l’utilisateur	6
Programmes de formation à Washington et dans les centres de formation régionaux	8
Siège du FMI (HQ) à Washington	9
Participation aux frais pour les cours organisés au siège du FMI	10
Téléenseignement (TE)	11
Centre régional multilatéral pour l’Amérique latine au Brésil (CFB)	12
Programme de formation conjoint Chine–FMI (PFC)	13
Programme de formation conjoint FMI–Inde (PFI)	14
Institut multilatéral de Vienne (IMV)	15
Programme de formation régional FMI–FMA (PFR)	17
Institut régional de Singapour–FMI (IRS)	18
Cours proposés en coopération avec la BAfD	20
Autres formations (AF)	21
Description des cours	22
Analyse de la politique monétaire (APM) NOUVEAU	23
Analyse des marchés financiers (AMF)	23
Aspects juridiques des institutions financières internationales (AJIF)	24
Comptabilité nationale trimestrielle (CNT)	24
Conception de cadres juridiques efficaces pour s’attaquer au problème des banques en difficulté et résolution des crises bancaires (CJ)	25
Contrôle basé sur les risques (CBR)	25
Diagnostics macroéconomiques (DM)	26
Facteurs de vulnérabilité extérieure (FVE)	27
Finances pour les macroéconomistes (FME)	28
Gestion des actifs souverains : affectation stratégique des actifs (GAS)	28
Gestion macroéconomique et gestion des ressources naturelles (GMGRN) NOUVEAU	29
Gestion macroéconomique et politique de finances publiques (GMFP)	30
Gestion macroéconomique et questions relatives à la dette (GMD)	31
Gestion macroéconomique et secteur financier (GMSF)	31
Gestion macroéconomique pour cadres supérieurs (GMCS)	32
Incidence macroéconomique des questions budgétaires (IMB)	32
Indicateurs de solidité financière (ISF)	33
LBC/FT Atelier à l’intention des cellules de renseignement financier (CRF)	33
LBC/FT Ateliers destinés aux pays devant être examinés selon les normes internationales de LBC/FT	34
LBC/FT Confiscation des biens acquis de façon criminelle : normes internationales et démarches nationales	35
LBC/FT Formation à l’intention des évaluateurs	35

LBC/FT Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme : mesures pour les fonctionnaires de justice pénale	36
LBC/FT Technologies de l'information pour les cellules de renseignement financier (CRF)	36
Marchés financiers et nouveaux instruments financiers (MFN)	37
Marchés hypothécaires, titrisation et financement structuré (MTF)	37
Politique monétaire et politique de change (PMPC)	38
Politiques économiques visant à assurer la stabilité financière (ESF)	38
Prévisions macroéconomiques (PM)	39
Programmation et politiques financières (PPF)	40
Programmation et politiques financières — Ciblage de l'inflation (PPF-Cl)	41
Programmation et politiques financières par téléenseignement (PPF-TE)	42
Réglementation du secteur financier et opérations des banques centrales : introduction à l'usage des juristes (ROJ)	43
Sauvegardes financières dans les banques centrales (SFBC)	43
Séminaire sur les statistiques de finances publiques (SFP)	44
Statistiques de finances publiques (SFP)	44
Statistiques de finances publiques pour les cadres : préparation et diffusion (SFP)	44
Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale (SBP)	45
Statistiques des envois de fonds (SEF)	46
Statistiques des prix (SP)	46
Statistiques du commerce international des services (SCIS)	47
Statistiques monétaires et financières (SMF)	47
Transparence budgétaire et imposition des ressources naturelles (TBIRN)	48
Dates limites pour les demandes d'admission aux cours	49
Dispositions administratives	51
Dispositions concernant les cours à Washington, à l'IMV, à l'IRS et par TE	52
<i>Conditions d'admission (siège du FMI, IMV, IRS et TE)</i>	52
<i>Processus de sélection (siège du FMI, IMV, IRS et TE)</i>	52
<i>Critères d'admissibilité concernant les candidats ayant suivi les cours antérieurement (siège du FMI, IMV, IRS et TE)</i>	53
<i>Voyage à Washington et dispositions administratives</i>	53
<i>Voyage à Vienne et dispositions administratives</i>	54
<i>Voyage à Singapour et dispositions administratives</i>	55
Dispositions pratiques concernant les centres CFB, PFC, PFI et PFR	56
Inscrivez-vous pour rester en contact — Coordonnées des agences de formation	56



Dominique Strauss-Kahn

Avant-propos du Directeur général

Les responsables de la politique économique et leurs conseillers sont confrontés à des enjeux intellectuels éminemment complexes. Il suffit pour s'en convaincre de suivre les débats sur la politique à adopter face à la crise économique mondiale. Pour appréhender cette crise et pour y remédier, il faut comprendre d'innombrables transactions et instruments financiers complexes, ainsi que les interactions entre des institutions et sur des marchés très divers de par le monde. En outre, on ne saurait se contenter de comprendre ces phénomènes de manière abstraite; il convient, en effet, de saisir de façon très concrète les comportements des principaux agents économiques (leurs réactions aux incitations et leurs contraintes) pour arriver à évaluer le potentiel des différentes politiques proposées.

Le programme de cours présenté dans cette brochure reflète les efforts considérables consentis par les services du FMI afin d'élaborer un programme de formation à la hauteur des enjeux intellectuels actuels. Dans son approche, ce programme de formation est sensiblement différent de ce que proposent les institutions universitaires : il vise à jeter des passerelles entre l'économie universitaire, l'économétrie, la finance et les préoccupations quotidiennes des fonctionnaires chargés de poser un diagnostic, d'établir des prévisions et de formuler et mettre en œuvre les politiques économiques. Le style d'enseignement diffère de celui de l'université : il s'appuie largement sur des exemples tirés du monde réel et sur des ateliers pratiques. Enfin, les instructeurs du FMI sont des enseignants et des chercheurs chevronnés qui disposent d'une solide expérience du terrain.

Les cours dispensés par l'Institut du FMI rassemblent dans un même lieu des participants (agents des administrations publiques ou des banques centrales) issus de pays très divers pour travailler en équipe pendant la durée du cours (une à six semaines, en fonction du lieu et du sujet). Ces formations sont certes intensives, mais les différentes enquêtes et évaluations menées auprès des participants et des agences qui les emploient montrent que les résultats atteints sont appréciés. En dehors des connaissances acquises auprès des représentants du FMI et d'autres intervenants, de nouveaux réseaux informels et de nouvelles amitiés se tissent entre les participants, qui sont bien souvent amenés à occuper des postes à responsabilité dans leurs institutions et à se revoir lors de réunions internationales.

En présentant ici le programme de l'Institut du FMI pour 2010, je suis heureux de souligner que les thèmes couverts continuent d'être

particulièrement divers et que ce programme est de plus en plus étoffé : il inclut de nouveaux cours et des mises à jour d'anciennes formations. À la formation dispensée au siège du FMI à Washington s'ajoutent des cours dans six programmes régionaux de formation. Les cours sont dispensés en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe, ou interprétés vers ces langues.

Un programme de formation d'une telle ampleur ne saurait être exclusivement financé sur les fonds propres du FMI. Nous remercions chaleureusement nos partenaires nationaux ou institutionnels pour leur généreux appui financier — Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Chine, Inde, Japon, Portugal, Royaume-Uni, Singapour, Banque africaine de développement et Fonds monétaire arabe. À l'avenir, cette formation profitera également de la montée en puissance et du renforcement des centres d'assistance technique régionaux que financent les donateurs.

Je suis convaincu que le programme de formation du FMI permet une meilleure analyse macroéconomique et une meilleure formulation de la politique économique dans les pays membres. En outre, la diffusion du savoir pose les jalons d'un dialogue international éclairé sur la politique économique, ce qui est essentiel pour répondre aux difficultés économiques auxquelles nous sommes tous confrontés à l'heure de la mondialisation.



Dominique Strauss-Kahn
Directeur général
Fonds monétaire international



Leslie Lipschitz

Message du Directeur de l’Institut

C'est un plaisir pour moi de présenter le programme de formation que l’Institut du FMI propose en 2010. Les cours qui y figurent couvrent un large éventail de sujets qui reflètent notre devoir de diffusion des 60 ans d’expertise du FMI : politique monétaire et budgétaire, analyse du secteur financier ou établissement de statistiques économiques. Les cours sont dispensés en quatre langues, principalement au siège du FMI à Washington et dans nos six centres de formation régionaux. Cette diversité géographique et linguistique nous permet d’adapter nos cours aux spécificités régionales et de toucher des participants situés dans des régions du monde auxquelles les autres institutions ont moins facilement accès et où les échanges internationaux sur l’actualité économique sont rares mais très appréciés.

Notre programme de formation évolue en fonction des questions soulevées par les fonctionnaires des pays membres et selon les nouvelles approches et analyses du FMI. Ainsi, ce programme s'adapte sans cesse à une économie mondiale en constante mutation. Ces dernières années, les macroéconomistes et les responsables de la politique économique ont dû faire preuve d'une certaine humilité. Des questions que l'on pensait résolues et qui ne semblaient plus nécessiter ni analyse ni débat sont réapparues et se retrouvent désormais au cœur de l'actualité et alimentent les controverses. De plus, les macroéconomistes ont dû élargir leur domaine de compétence à la finance, aux nouveaux instruments financiers, aux interactions au sein des marchés financiers et entre ces marchés et le reste de l'économie. Pour autant, même si les principes fondamentaux de l'économie n'ont pas changé, la mondialisation économique et le rythme rapide des innovations dans la finance ont rendu la situation plus complexe tout en renforçant cette interconnectivité. Ainsi, les responsables de la politique économique ont dû se familiariser aux nouveautés liées aux structures d'incitation, aux possibilités d'arbitrage et aux mécanismes réglementaires tout en réactualisant d'anciennes thématiques, comme le rôle de la politique budgétaire pour relancer la demande globale ou la réponse politique à apporter aux augmentations de flux de capitaux. Ces questions, et bien d'autres, sont couvertes dans le programme de cours figurant dans cette brochure.

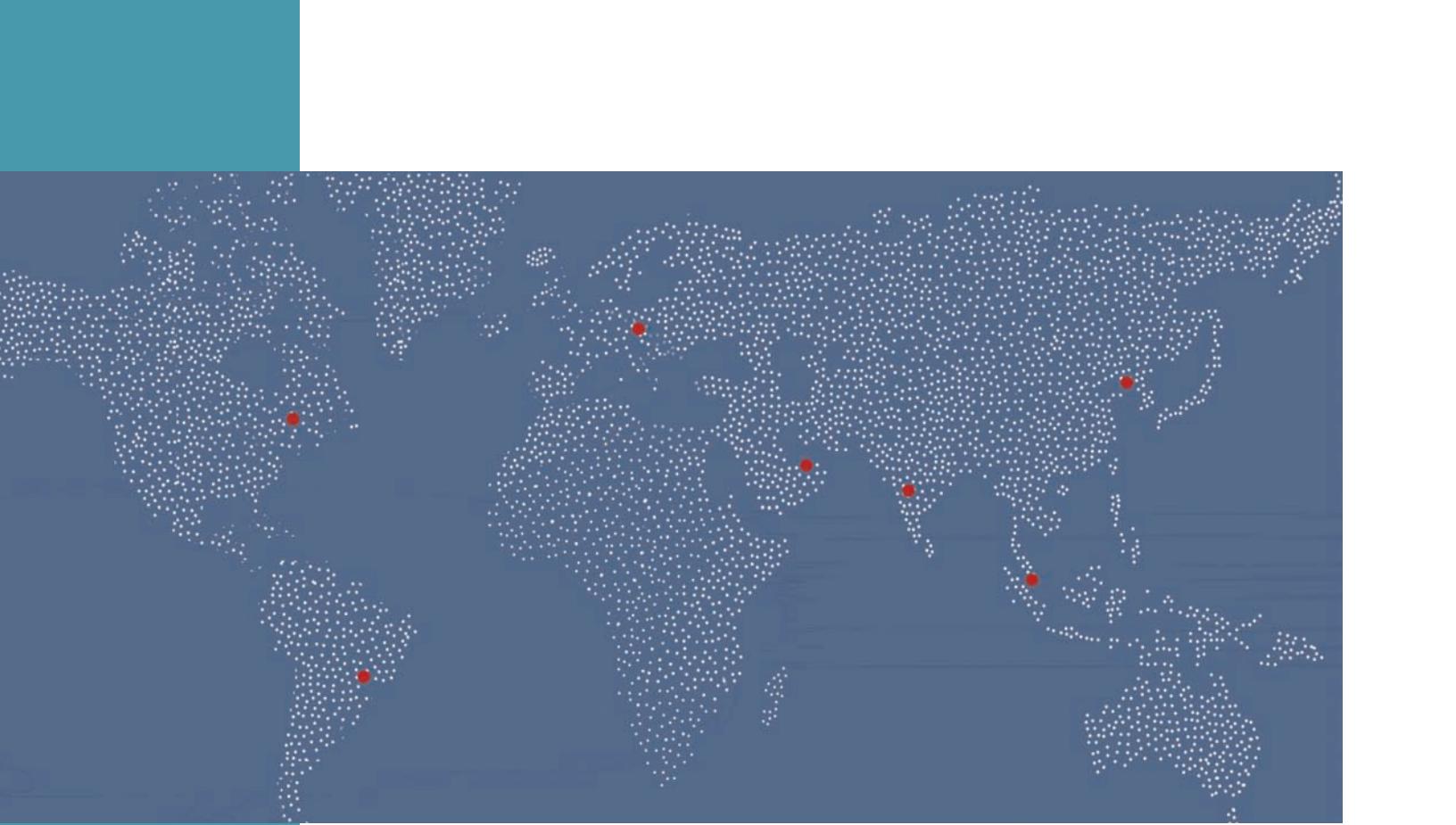
Pour nous, enseigner l'élaboration d'une politique efficace ne se limite pas à comprendre les derniers débats théoriques ou les résultats de nouvelles recherches empiriques. Nous devons relier la science économique aux besoins pratiques des responsables économiques et

de leurs conseillers. C'est souvent difficile, mais les questions soulevées tous les mois par les nombreux fonctionnaires en formation à l'Institut et les rapports quotidiens que nous entretenons avec les plus éminents économistes universitaires dans le cadre de notre programme de formation interne nous facilitent la tâche. Notre enseignement repose très largement sur l'élaboration d'études de cas pratiques issues du monde réel sur lesquelles travaillent ceux qui suivent nos formations. Il nous est apparu que seuls les exercices pratiques — où l'on confronte les préceptes théoriques aux études de cas pays — permettent d'acquérir la compréhension intuitive nécessaire à l'élaboration de la politique économique sur le terrain.

Ces dernières années, les participants nous ont fait part de leur satisfaction à l'issue de leur formation. Nous en sommes très touchés. Notre espoir pour 2010 est que ceux qui suivront les cours les trouveront au moins aussi intéressants et pertinents que leurs prédécesseurs.



Leslie Lipschitz
Directeur, Institut du FMI
Fonds monétaire international



Introduction et guide de l'utilisateur

La présente brochure expose le programme de formation que le FMI prévoit d'offrir en 2010 à des fonctionnaires des pays membres, à son siège ou dans ses six centres de formation régionaux. Elle donne un aperçu, le programme et la description complète des cours pour chaque centre de formation; elle donne aussi des renseignements sur les dispositions administratives à l'intention des participants. Par ailleurs, elle contient des informations préliminaires sur les cours que l'Institut prévoit de dispenser à d'autres endroits.

L’Institut est le principal département du FMI qui offre une formation. L’organisation du programme incombe à l’Institut, qui, en outre, assure lui-même une grande partie de la formation donnée. En collaboration avec les centres de formation régionaux, il organise les cours dispensés par d’autres départements du FMI. Comme les programmes des années précédentes, celui de 2010 porte sur un large éventail de sujets relevant des domaines de compétence du FMI. Il comprend un certain nombre de cours spécialisés donnés par le Département juridique (LEG) et le Département financier (FIN), ainsi que par les Départements des statistiques (STA), des marchés monétaires et de capitaux (MCM), et des finances publiques (FAD), et par l’Institut (INS). Le programme propose une quarantaine de cours, dont un grand nombre sont dispensés à plusieurs reprises et dans différents centres de formation. La liste complète des cours offerts dans l’ensemble des sept centres de formation — situés à Abou Dhabi, en Autriche, au Brésil, en Chine, en Inde, à Singapour et au siège — permet aux fonctionnaires admis à suivre le programme de formation à divers endroits d’obtenir plus aisément des informations sur les cours mis à leur disposition¹.

L’Institut remanie en permanence ses cours et en prépare de nouveaux pour adapter son enseignement aux besoins en constante évolution des fonctionnaires des pays membres. À cet égard, la contribution des centres de formation régionaux est très importante : ils fournissent, avec un bon rapport coût-efficacité, les locaux nécessaires à la tenue de nouveaux cours spécialisés relativement brefs et, en y transférant des cours de plus courte durée, l’Institut peut libérer les ressources nécessaires pour offrir au siège des cours plus longs qui exigent la participation de nombreux fonctionnaires de l’Institut et d’autres départements du FMI, de sorte qu’il est en général peu pratique de les organiser dans les centres régionaux.

Les cours qui étaient dispensés dans d’autres centres de formation sous des noms différents ont désormais le même titre. En outre, cette brochure complète, sans les remplacer, les brochures publiées par les centres de formation régionaux. Nous ferons notre possible pour que tous les cours mentionnés dans la présente brochure débutent à la date prévue. Toutefois, des problèmes inattendus de calendriers et d’effectifs peuvent nous contraindre de reprogrammer ou d’annuler un petit nombre de cours. Par ailleurs, il se peut que le programme de formation soit modifié pour des raisons budgétaires, telles que l’affectation de nouveaux cré-

dits à des cours supplémentaires. Toute modification du calendrier des cours ou des conditions d’admissibilité des pays aux divers centres de formation est signalée dans les plus brefs délais aussi bien sur le site Internet de l’Institut (www.imf.org/institute) que sur ceux des centres régionaux.

MODE D’EMPLOI

Programme de formation au siège et dans les centres de formation régionaux : Cette section décrit chacun des principaux endroits où est dispensée la formation de l’Institut (le siège à Washington et les six centres régionaux). Dans chaque cas, elle donne la liste des pays admis à bénéficier de la formation, la marche à suivre pour se connecter au site Internet du centre concerné et postuler pour un cours (le cas échéant) et, enfin, les coordonnées des personnes à contacter. De plus, cette section contient le programme des cours de chaque centre de formation. Pour chaque cours, le programme précise le numéro du cours, la date limite de réception des candidatures (le cas échéant), les dates auxquelles le cours débute et se termine, les langues dans lesquelles il est dispensé et le nom du département du FMI qui en est chargé. Pour certains cours, des services d’interprétation simultanée sont offerts dans une seconde langue, indiquée entre parenthèses dans le programme. Il est essentiel que les participants aient une connaissance suffisante de la langue dans laquelle le cours est donné ou interprété.

Descriptions des cours : Cette section décrit de façon normalisée tous les cours (classés par ordre alphabétique) du programme. La mention «nouveau» indique que le cours en question est proposé pour la première fois en 2010 ou que son contenu a été considérablement modifié². Outre les objectifs, la teneur et la structure du cours, la section indique à qui il s’adresse et précise les aptitudes attendues du candidat. Enfin, on y trouvera des informations sur les lieux où les cours sont proposés, les dates de début et de fin des cours et la langue d’enseignement.

Dispositions administratives : Cette section contient des renseignements sur les procédures de demande d’admission et de parrainage, les modalités de sélection, les contributions nationales pour les cours au siège et diverses questions pratiques (voyages, logement, assurance maladie) qui se posent aux participants.

¹L’Institut multilatéral d’Afrique fermera fin 2009. En 2010, la Banque africaine de développement et le FMI continueront de proposer un programme de formation conjoint à divers endroits en Afrique.

²Les cours qui ont reçu un nouveau titre sans que leur contenu soit profondément modifié ne sont pas classés parmi les nouveaux cours.



Programmes de formation à Washington et dans les centres de formation régionaux

La présente section décrit les programmes de formation offerts par l’Institut du FMI à Washington (au siège de l’institution) et dans chacun de ses six centres de formation régionaux (CFR). Pour chaque centre, en plus du programme de formation, elle indique les pays admis à bénéficier de la formation du FMI, décrit les modalités de sélection des candidats et donne des renseignements sur le site Internet pertinent, les formulaires de candidature et les personnes à contacter. La description et le programme des cours de chacun des centres figurent dans les sections suivantes. Les renseignements relatifs au téléenseignement (TE) sont inclus dans les informations sur la formation offerte au siège. La présente brochure ne contient pas d’informations sur la formation offerte par le FMI qui n’est ni dispensée, ni coordonnée par l’Institut, ni sur la formation assurée dans les CFR par d’autres organisations. Les programmes des cours donnent des informations sur la date des cours, les langues dans lesquelles ils seront dispensés, les dates limites de dépôt des candidatures (le cas échéant) et d’autres renseignements utiles. La liste des cours présentée dans les tableaux est établie par ordre alphabétique.



HQ

Siège du FMI (HQ) à Washington

La formation que le FMI offre à son siège est dispensée en quatre langues (anglais, arabe, espagnol et français). Une grande partie du programme se compose de cours longs qu'il serait difficile d'organiser dans les CFR, car ils nécessitent la participation de beaucoup de fonctionnaires du FMI. Il s'agit en l'occurrence d'un cours de six semaines sur «la programmation et les politiques financières», des cours de quatre et cinq semaines sur «les diagnostics macroéconomiques» et «la gestion macroéconomique et la politique de finances publiques», d'un cours sur les finances destiné aux macroéconomistes et de plusieurs cours de quatre à six semaines sur les statistiques macroéconomiques donnés par le Département des statistiques du FMI.

Pays admissibles : Tous les pays membres du FMI à l'exception de ceux, peu nombreux, qui ne sont pas admis à bénéficier de l'assistance technique de l'institution.

Modalités de sélection : Les cours sont offerts soit par appel de candidature, soit sur invitation; la procédure de demande d'admission est exposée à la section consacrée aux dispositions administratives; s'agissant des cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI pertinent.

Dépôt des candidatures : Les formulaires de candidature peuvent être téléchargés à l'adresse www.imf.org/insapply pour les cours en anglais et en arabe¹, www.imf.org/ins/candidature pour les cours en français et www.imf.org/ins/solicitud pour les cours en espagnol.

Site Internet : On trouvera le programme et la description complète des cours offerts au siège du FMI à l'adresse www.imf.org/institute.

Coordonnées :

Contacter : Mr. Ian Myers
Chief, Training Operations Division

Adresse : IMF Institute
International Monetary Fund
700 19th Street, NW
Washington, DC 20431
États-Unis

Téléphone : +1 (202) 623-6660

Télécopie : +1 (202) 623-6490

Courriel : insinfo@imf.org

¹Les candidatures pour les cours en arabe déposées par voie électronique doivent être rédigées en anglais.



HQ

Siège du FMI (HQ) à Washington

Programme de formation

Titre du cours	Numéro du cours	Dépôt des candidatures	Début du cours	Fin du cours	Langue*	Département du FMI
Diagnostics macroéconomiques	HQ 10.03	02/10/2009	8/3/2010	2/4/2010	Anglais	INS
Finances pour les macroéconomistes	HQ 10.05	Sur invitation	3/5/2010	28/5/2010	Anglais	INS
Gestion macroéconomique et politique de finances publiques	HQ 10.09	14/5/2010	18/10/2010	19/11/2010	Français	INS
Programmation et politiques financières	HQ 10.01	21/8/2009	4/1/2010	12/2/2010	Anglais	INS
Programmation et politiques financières	HQ 10.02	18/9/2009	22/2/2010	2/4/2010	Français	INS
Programmation et politiques financières	HQ 10.06	12/3/2010	16/8/2010	24/9/2010	Anglais	INS
Programmation et politiques financières	HQ 10.07	16/4/2010	20/9/2010	29/10/2010	Arabe	INS
Programmation et politiques financières avec ciblage de l'inflation	HQ 10.08	14/5/2010	18/10/2010	19/11/2010	Espagnol	INS
Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale	HQ 10.04	27/11/2009	3/5/2010	11/6/2010	Anglais	STA

*Il est essentiel que les participants aient une connaissance suffisante de la langue dans laquelle le cours est donné ou interprété.

Suspension des Contributions des pays pour les Cours au Siège du FMI

A compter du 1er janvier 2010, le paiement des contributions exigé aux pays membres, pour une formation au siège du FMI est suspendu. La Direction du FMI a pris la décision de suspendre ces contributions, afin de s'assurer que les exigences budgétaires actuelles n'empêchent pas les pays membres de recevoir la formation dont ils ont besoin. Cette suspension restera en place jusqu'au 30 avril 2011.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet de l'Institut du FMI (www.imf.org/institute) et sélectionner «Training in Washington». Les informations concernant la classification des pays par groupe de revenu établie par la Banque mondiale sont disponibles sur le site Internet de l'Institut du FMI.



Téléenseignement (TE)

Téléenseignement (TE)

Dépôt des candidatures : Pour les candidatures pour les cours en anglais, veuillez utiliser l'adresse www.imf.org/insapply; pour les cours en français, www.imf.org/ins/candidature. Toute modification du programme sera immédiatement notifiée sur le site Internet de l'Institut du FMI.

Modalités de sélection : Les cours dispensés à distance dans le cadre du TE sont offerts soit par appel de candidature, soit sur invitation comme l'indique le tableau ci-dessous, tous les segments assurés au siège étant offerts sur invitation seulement. La procédure de demandes d'admission aux cours proposés dans le cadre du TE est décrite à la section consacrée aux dispositions administratives.

Pays admissibles : Tous les pays membres du FMI à l'exception de ceux, peu nombreux, qui ne sont pas admis à bénéficier de l'assistance technique de l'institution.

Programme de formation

Titre du cours	Numéro du cours	Dépôt des candidatures	Début du cours	Fin du cours	Langue*	Département du FMI
Segment dispensé par TE	DL 10.31	1/9/2009	11/1/2010	24/3/2010	Anglais	INS
Segment dispensé sur place	DL 10.32	Sur invitation	26/4/2010	7/5/2010	Anglais	INS
Segment dispensé par TE	DL 10.33	12/3/2010	16/8/2010	27/10/2010	Anglais	INS
Segment dispensé sur place	DL 10.34	Sur invitation	29/11/2010	10/12/2010	Anglais	INS
Segment dispensé par TE	DL 10.35	19/3/2010	23/8/2010	3/11/2010	Français	INS
Segment dispensé sur place	DL 10.36	Sur invitation	06/12/2010	17/12/2010	Français	INS

*Il est essentiel que les participants aient une connaissance suffisante de la langue dans laquelle le cours est donné ou interprété.

Programme de formation interne en économie

En étroite collaboration avec d'autres départements du FMI, l'Institut pilote un programme de formation interne en sciences économiques (FIE) à l'intention des économistes du FMI, auxquels il offre des cours de courte durée et des séminaires d'une demi-journée pour qu'ils perfectionnent et mettent à niveau leurs compétences analytiques. Bien que ce programme soit conçu essentiellement pour le personnel du FMI, un nombre limité de fonctionnaires des pays membres peuvent assister à certains cours de plusieurs jours sous réserve qu'ils prennent en charge leurs frais personnels. Un comité de l'Institut sélectionne les pays qui seront invités à participer aux cours. Il incombe alors aux gouverneurs du FMI pour ces pays de choisir les fonctionnaires et de diffuser l'information aux candidats répondant aux conditions requises. On trouvera le programme des cours et séminaires de FIE à l'adresse www.imf.org/institute.

Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine au Brésil (CFB)

Le FMI et le gouvernement brésilien ont créé un centre de formation régional pour l'Amérique latine au Brésil (CFB) en 2001. Les cours sont en général donnés en anglais et en espagnol (avec interprétation en portugais) à l'intention de fonctionnaires pour la plupart originaires d'Amérique latine.

Pays admissibles : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République Dominicaine, Uruguay et Venezuela¹.

Modalités de sélection : Il n'est possible de participer aux cours du CFB que sur invitation; les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI compétent.

¹Les fonctionnaires des pays africains lusophones (Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique et São Tomé-et-Príncipe) peuvent être invités à participer à certains cours.

Programme de formation

Titre du cours	Numéro du cours	Début du cours	Fin du cours	Langue ^t	Département du FMI
Comptabilité nationale trimestrielle	BT 10.04	8/3/2010	19/3/2010	Espagnol (Portugais)	STA
Gestion macroéconomique et politique de finances publiques	BT 10.03	22/2/2010	5/3/2010	Espagnol	INS
Gestion macroéconomique et secteur financier	BT 10.08	7/6/2010	18/6/2010	Espagnol	INS
Indicateurs de solidité financière	BT 10.02	25/1/2010	5/2/2010	Anglais (Espagnol)	STA
LBC/FT Ateliers destinés aux pays devant être examinés selon les normes internationales de LBC/FT	BT 10.07	3/5/2010	7/5/2010	Anglais	LEG
LBC/FT Confiscation des biens acquis de façon criminelle : normes internationales et démarches nationales	BT 10.06	12/4/2010	16/4/2010	Anglais	LEG
LBC/FT Technologies de l'information pour les cellules de renseignements financiers	BT 10.09	21/6/2010	25/6/2010	Anglais	LEG
Marchés financiers et nouveaux instruments financiers	BT 10.01	25/1/2010	5/2/2010	Anglais (Espagnol)	INS
Prévisions macroéconomiques	BT 10.10	13/9/2010	24/9/2010	Anglais	INS
Sauvegardes financières dans les banques centrales	BT 10.11	8/11/2010	12/11/2010	Anglais	FIN
Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale	BT 10.05	5/4/2010	16/4/2010	Espagnol	STA
Statistiques monétaires et financières	BT 10.12	22/11/2010	10/12/2010	Anglais (Espagnol)	STA

^tDes services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses. Il est essentiel que les participants aient une connaissance suffisante de la langue dans laquelle le cours est donné ou interprété.



Programme de formation conjoint Chine–FMI (PFC)

En collaboration avec la Banque populaire de Chine (BPC), le FMI organise en Chine des cours destinés aux fonctionnaires chinois. Le Programme de formation conjoint Chine–FMI a pris effet en 2000.

Pays admissible : Chine¹

Modalités de sélection : Les cours du PFC sont ouverts aux fonctionnaires chinois, uniquement sur invitation. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI compétent.

Site Internet : On trouvera le programme et la description complète des cours et séminaires offerts par l’Institut du FMI dans le cadre du PFC à l’adresse www.imfctp.org et sur le site de l’Institut à www.imf.org/institute.

¹Y compris les régions administratives spéciales de Hong Kong et de Macao.

Coordonnées :

Contacter : Mr. Liu Pengpeng

Director of the IMF Training Department,
CTP

Adresse : Joint China–IMF Training Program in Dalian
No. 68 Binhai West Road, Xingang District
Dalian 116013, Liaoning Province
République populaire de Chine

Téléphone : +86 (411) 8240–8840

Télécopie : +86 (411) 8240–8843

Courriel : ctpinfo@imfctp.org

Programme de formation

Titre du cours	Numéro du cours	Début du cours	Fin du cours	Langue*	Département du FMI
Gestion macroéconomique et secteur financier	CT 10.03	24/5/2010	4/6/2010	Anglais (Chinois)	INS
Indicateurs de solidité financière	CT 10.04	6/9/2010	17/9/2010	Anglais (Chinois)	STA
Programmation et politiques financières	CT 10.01	11/1/2010	22/1/2010	Anglais (Chinois)	INS
Statistiques monétaires et financières	CT 10.02	5/3/2010	26/3/2010	Anglais (Chinois)	STA

*Des services d’interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses. Il est essentiel que les participants aient une connaissance suffisante de la langue dans laquelle le cours est donné ou interprété.



Programme de formation conjoint FMI-Inde (PFI)

Le programme de formation conjoint FMI-Inde (PFI), exécuté à Pune (Inde), est une opération menée conjointement par le FMI et la Reserve Bank of India (RBI) avec le concours du gouvernement australien. Le programme a été inauguré en juillet 2006.

Pays admissibles : L'Inde, ainsi que d'autres pays en Asie du Sud et en Afrique de l'Est choisis conjointement par la RBI et le FMI.

Modalités de sélection : Il n'est possible de participer aux cours du PFI que sur invitation; les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI pertinent.

Site Internet : On trouvera le programme et la description complète des cours et séminaires offerts par l'Institut du FMI dans le cadre du PFI à l'adresse www.rbi.org.in/scripts/itp.aspx et sur le site de l'Institut à www.imf.org/institute.

Programme de formation

Titre du cours	Numéro du cours	Début du cours	Fin du cours	Langue*	Département du FMI
Diagnostics macroéconomiques	IP 10.07	29/11/2010	10/12/2010	Anglais	INS
Gestion macroéconomique et politique de finances publiques	IP 10.02	19/4/2010	30/4/2010	Anglais	INS
Gestion macroéconomique et secteur financier	IP 10.05	13/9/2010	24/9/2010	Anglais	INS
LBC/FT Ateliers destinés aux pays devant être examinés selon les normes internationales de LBC/FT	IP 10.04	17/5/2010	21/5/2010	Anglais	LEG
LBC/FT Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme : mesures pour les fonctionnaires de justice pénale	IP 10.03	10/5/2010	14/5/2010	Anglais	LEG
Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale	IP 10.01	1/3/2010	12/3/2010	Anglais	STA
Statistiques de finances publiques pour les cadres : préparation et diffusion	IP 10.06	27/9/2010	1/10/2010	Anglais	STA

*Il est essentiel que les participants aient une connaissance suffisante de la langue dans laquelle le cours est donné ou interprété.



Institut multilatéral de Vienne (IMV)

L'Institut du FMI (INS) organise des cours à l'Institut multilatéral de Vienne (Autriche) à l'intention de fonctionnaires des nouveaux membres de l'Union européenne (UE) et de pays en transition d'Europe et d'Asie. L'IMV, créé en 1992, est parrainé par deux membres principaux (le FMI et les autorités autrichiennes) et quatre membres donateurs (la BERD, la BIRD, l'OCDE et l'OMC) ainsi que par d'autres organisations de donateurs bilatérales. Depuis fin 2007, la Commission européenne dispose d'un statut d'observateur. À partir de 2010, l'Institut élargit son offre de cours à l'IMV et propose davantage de formations avancées en macroéconomie et en finance. Ces cours seront ouverts aux participants des pays traditionnellement admissibles à l'IMV et à d'autres selon certains critères.

Pays admissibles : Albanie, Arménie, République d'Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Cambodge, Chine¹, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kosovo, Lettonie, Lituanie, ex-République yougoslave de Macédoine, Moldova, Mongolie, Monténégro, Myanmar, Ouzbékistan, Pologne, RDP lao, République kirghize, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Russie, Serbie, Slovénie, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie, Ukraine et Vietnam.

¹Y compris les régions administratives spéciales de Hong Kong et de Macao.

Modalités de sélection : Les cours sont offerts soit par appel de candidature, soit sur invitation. Les critères de demandes d'admission sont exposés dans la section consacrée aux dispositions administratives; s'agissant des cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI pertinent.

Candidatures : Le formulaire de candidature est accessible à l'adresse www.imf.org/insapply.

Site Internet : On trouvera le programme et la description complète des cours et séminaires offerts à l'IMV par l'Institut du FMI à l'adresse www.jvi.org et sur le site de l'Institut à www.imf.org/institute.

Coordonnées :

Contacter : Mr. Eduard H. Hochreiter
Director

Adresse : Joint Vienna Institute
Mariahilfer Strasse 97
A-1060 Vienna
Autriche

Téléphone : +43 (1) 798-9495

Télécopie : +43 (1) 798-0525

Courriel : jvi@jvi.org



Institut multilatéral de Vienne (IMV)

Programme de formation

Titre du cours	Numéro du cours	Dépôt des candidatures	Début du cours	Fin du cours	Langue*	Département du FMI
Analyse de la politique monétaire	JV 10.16	26/2/2010	26/7/2010	6/8/2010	Anglais	INS
Analyse des marchés financiers	JV 10.22	21/5/2010	18/10/2010	29/10/2010	Anglais	INS
Aspects juridiques des institutions financières internationales	JV 10.10	Sur invitation	31/5/2010	4/6/2010	Anglais (Russe)	LEG
Contrôle basé sur les risques	JV 10.08	11/12/2009	10/5/2010	14/5/2010	Anglais	MCM
Diagnostics macroéconomiques	JV 10.01	1/9/2009	18/1/2010	29/1/2010	Anglais	INS
Diagnostics macroéconomiques	JV 10.24	11/6/2010	8/11/2010	19/11/2010	Anglais	INS
Gestion macroéconomique et politique de finances publiques	JV 10.02	4/9/2009	1/2/2010	12/2/2010	Anglais (Russe)	INS
Gestion macroéconomique et politique de finances publiques	JV 10.14	5/2/2010	5/7/2010	16/7/2010	Anglais (Russe)	INS
Gestion macroéconomique et secteur financier	JV 10.07	27/11/2009	26/4/2010	7/5/2010	Anglais (Russe)	INS
Gestion macroéconomique et secteur financier	JV 10.18	12/3/2010	9/8/2010	20/8/2010	Anglais (Russe)	INS
Gestion macroéconomique et secteur financier	JV 10.21	14/5/2010	11/10/2010	22/10/2010	Anglais (Russe)	INS
Indicateurs de solidité financière	JV 10.27	Sur invitation	6/12/2010	17/12/2010	Anglais (Russe)	STA
LBC/FT Atelier à l'intention des cellules de renseignement financier	JV 10.13	Sur invitation	28/6/2010	2/7/2010	Anglais	LEG
LBC/FT Confiscation des biens acquis de façon criminelle : normes internationales et démarches nationales	JV 10.23	Sur invitation	25/10/2010	29/10/2010	Anglais	LEG
Marchés financiers et nouveaux instruments financiers	JV 10.11	Sur invitation	7/6/2010	18/6/2010	Anglais	INS
Marchés hypothécaires, titrisation et financement structuré	JV 10.12	Sur invitation	21/6/2010	25/6/2010	Anglais	INS
Politique monétaire et politique de change	JV 10.09	18/12/2009	17/5/2010	28/5/2010	Anglais (Russe)	INS
Politiques économiques visant à assurer la stabilité financière	JV 10.04	Sur invitation	15/2/2010	26/2/2010	Anglais	INS
Prévisions macroéconomiques	JV 10.03	4/9/2009	1/2/2010	12/2/2010	Anglais	INS
Prévisions macroéconomiques	JV 10.26	2/7/2010	29/11/2010	10/12/2010	Anglais	INS
Programmation et politiques financières	JV 10.06	16/10/2009	15/3/2010	26/3/2010	Anglais (Russe)	INS
Programmation et politiques financières	JV 10.20	23/4/2010	20/9/2010	1/10/2010	Anglais (Russe)	INS
Réglementation du secteur financier et opérations des banques centrales : introduction à l'usage des juristes	JV 10.05	Sur invitation	1/3/2010	12/3/2010	Anglais (Russe)	LEG
Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale	JV 10.25	Sur invitation	22/11/2010	3/12/2010	Anglais (Russe)	STA
Statistiques des prix	JV 10.19	Sur invitation	30/8/2010	10/9/2010	Anglais (Russe)	STA
Statistiques monétaires et financières	JV 10.17	5/3/2010	2/8/2010	20/8/2010	Anglais (Russe)	STA
Transparence budgétaire et imposition des ressources naturelles	JV 10.15	Sur invitation	19/7/2010	23/7/2010	Anglais (Russe)	FAD

*Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses. Il est essentiel que les participants aient une connaissance suffisante de la langue dans laquelle le cours est donné ou interprété.



Programme de formation régional FMI-FMA (PFR)

Le FMI et le Fonds monétaire arabe (FMA) ont mis en place un programme de formation régional (PFR), afin de développer et de coordonner les possibilités de formation offertes à leurs pays membres dans les régions Afrique du Nord et Moyen-Orient. Le PFR, installé au siège du FMA à Abou Dhabi (Émirats arabes unis), a commencé ses activités en 1999.

Pays admissibles : Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Cisjordanie et bande de Gaza¹, Comores, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie et République du Yémen.

Modalités de sélection : Il n'est possible de participer aux cours du PFR que sur invitation; les candidatures sont présentées par des organismes

¹Pays non membre, mais admis à bénéficier des services de formation et d'assistance technique.

publics à la demande du FMA en concertation avec l'Institut du FMI.

Site Internet : On trouvera le programme et la description complète des cours et séminaires offerts par l'Institut du FMI dans le cadre du PFR à l'adresse www.amf.org.ae et sur le site de l'Institut à www.imf.org/institute.

Coordonnées :

Contacter : Dr. Saud Al Braikan

Director

Adresse : Economic Policy Institute

Arab Monetary Fund

P. O. Box 2818

Abu Dhabi

Émirats arabes unis

Téléphone : +971 (2) 621-5000

Télécopie : +971 (2) 632-6454

Courriel : epidirector@amfad.org.ae

Programme de formation

Titre du cours	Numéro du cours	Début du cours	Fin du cours	Langue*	Département du FMI
Analyse des marchés financiers	RT 10.06	11/4/2010	22/4/2010	Anglais	INS
Facteurs de vulnérabilité extérieure	RT 10.02	24/1/2010	4/2/2010	Arabe	INS
Programmation et politiques financières	RT 10.01	10/1/2010	21/1/2010	Arabe	INS
Gestion macroéconomique et secteur financier	RT 10.03	7/2/2010	18/2/2010	Arabe	INS
Gestion macroéconomique et politique de finances publiques	RT 10.04	7/3/2010	18/3/2010	Arabe	INS
Statistiques monétaires et financières	RT 10.05	21/3/2010	8/4/2010	Anglais (Arabe)	STA

*Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses. Il est essentiel que les participants aient une connaissance suffisante de la langue dans laquelle le cours est donné ou interprété.



Institut régional de Singapour-FMI (IRS)

En collaboration avec le gouvernement de Singapour, l’Institut du FMI organise des cours destinés aux fonctionnaires des pays de la région Asie–Pacifique à l’Institut régional de Singapour–FMI (IRS). Le programme a été inauguré en 1998.

Pays admissibles : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine¹, République de Corée, Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, République islamique d’Iran, Kiribati, Malaisie, Maldives, États fédérés de Micronésie, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, RDP lao, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Vanuatu et Vietnam².

Modalités de sélection : Les cours sont offerts soit par appel de candidature, soit sur invitation; les critères de demande d’admission sont exposés à la section consacrée aux dispositions administratives; s’agissant des cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI pertinent.

¹Y compris les régions administratives spéciales de Hong Kong et de Macao.

²Les fonctionnaires du Kazakhstan, de l’Ouzbékistan, de la République kirghize, du Tadjikistan, du Turkménistan et de petits pays insulaires du Pacifique non membres peuvent être invités à certains cours.

Candidatures : Le formulaire de candidature est accessible à l’adresse www.imf.org/insapply. Toute modification du programme sera immédiatement notifiée sur le site Internet de l’Institut du FMI.

Site Internet : On trouvera le programme et la description complète des cours et séminaires offerts à l’IRS par l’Institut du FMI à l’adresse www.imfsti.org et sur le site de l’Institut à www.imf.org/institute.

Coordonnées :

Contacter : Mr. Sunil Sharma
Director

Adresse : IMF–Singapore Regional Training Institute
10 Shenton Way
MAS Building 14–03
Singapore 079117
Singapour

Téléphone : +65 6225-5311

Télécopie : +65 6225-6080

Courriel : stiinfo@imf.org

Institut régional de Singapour-FMI (IRS)

Programme de formation

Titre du cours*	Numéro du cours	Dépôt des candidatures	Début du cours	Fin du cours	Département du FMI
Analyse des marchés financiers	ST 10.07	27/11/2009	26/4/2010	7/5/2010	INS
Comptabilité nationale trimestrielle	ST 10.06	Sur invitation	5/4/2010	16/4/2010	STA
Conception de cadres juridiques efficaces pour s'attaquer au problème des banques en difficulté et résolution des crises bancaires	ST 10.18	Sur invitation	30/8/2010	3/9/2010	LEG
Diagnostics macroéconomiques	ST 10.08	11/12/2009	10/5/2010	21/5/2010	INS
Gestion des actifs souverains : affectation stratégique des actifs	ST 10.03	Sur invitation	8/3/2010	12/3/2010	MCM
Gestion macroéconomique et politique de finances publiques	ST 10.12	15/1/2010	14/6/2010	25/6/2010	INS
Gestion macroéconomique et secteur financier	ST 10.02	25/9/2009	22/2/2010	5/3/2010	INS
Gestion macroéconomique pour cadres supérieurs	ST 10.52	1/1/2010	31/5/2010	4/6/2010	INS
Incidence macroéconomique des questions budgétaires	ST 10.53	7/5/2010	4/10/2010	15/10/2010	INS
LBC/FT Ateliers destinés aux pays devant être examinés selon les normes internationales de LBC/FT	ST 10.16	Sur invitation	8/3/2010	12/3/2010	LEG
LBC/FT Formation à l'intention des évaluateurs	ST 10.09	Sur invitation	23/8/2010	27/8/2010	LEG
LBC/FT Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme : mesures pour les fonctionnaires de justice pénale	ST 10.10	Sur invitation	7/6/2010	11/6/2010	LEG
Marchés financiers et nouveaux instruments financiers	ST 10.21	Sur invitation	6/12/2010	17/12/2010	INS
Marchés hypothécaires, titrisation et financement structuré	ST 10.20	Sur invitation	29/11/2010	3/12/2010	INS
Politique monétaire et politique de change	ST 10.14	5/2/2010	5/7/2010	16/7/2010	INS
Politiques économiques visant à assurer la stabilité financière	ST 10.17	Sur invitation	16/8/2010	27/8/2010	INS
Prévisions macroéconomiques	ST 10.05	23/10/2009	22/3/2010	2/4/2010	INS
Programmation et politiques financières	ST 10.15	12/2/2010	12/7/2010	23/7/2010	INS
Programmation et politiques financières	ST 10.51	21/8/2009	18/1/2010	29/1/2010	INS
Séminaire sur les statistiques de finances publiques	ST 10.01	Sur invitation	25/1/2010	29/1/2010	STA
Statistiques de finances publiques	ST 10.13	Sur invitation	21/6/2010	9/7/2010	STA
Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale	ST 10.04	Sur invitation	15/3/2010	26/3/2010	STA
Statistiques du commerce international des services	ST 10.11	Sur invitation	7/6/2010	11/6/2010	STA
Statistiques monétaires et financières	ST 10.19	11/6/2010	8/11/2010	26/11/2010	STA

*Tous les cours de l'IRS sont dispensés en anglais. Il est essentiel que les participants aient une connaissance suffisante de l'anglais.

Cours proposés en coopération avec la BAfD

L'Institut multilatéral d'Afrique fermera fin 2009. En 2010, la Banque africaine de développement et le FMI continueront de proposer un programme de formation conjoint à divers endroits en Afrique. La liste de ces cours est disponible dans le programme de formation. Dès qu'ils seront confirmés, tous les lieux des cours seront indiqués sur le site Internet de l'Institut du FMI (www.imf.org/institute).

Pays admissibles : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, République démocratique du Congo, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Jamahiriya arabe libyenne, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République Centrafricaine, Rwanda, São Tomé-et-Príncipe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie et Zambie¹.

¹Les fonctionnaires haïtiens peuvent être invités à certains cours en langue française.

Programme de formation

Titre du cours	Numéro du cours	Début du cours	Fin du cours	Langue*	Département du FMI
Facteurs de vulnérabilité extérieure	JA 10.02	8/2/2010	19/2/2010	Anglais	INS
Gestion macroéconomique et politique de finances publiques	JA 10.01	18/1/2010	29/1/2010	Français	INS
Indicateurs de solidité financière	JA 10.04	15/3/2010	26/3/2010	Anglais	STA
LBC/FT Ateliers destinés aux pays devant être examinés selon les normes internationales de LBC/FT	JA 10.07	14/6/2010	18/6/2010	Anglais	LEG
LBC/FT Confiscation des biens acquis de façon criminelle : normes internationales et démarches nationales	JA 10.03	8/3/2010	12/3/2010	Anglais	LEG
LBC/FT Développement de politiques de lutte contre les risques LBC/FT dans les pays d'Afrique de l'Est	JA 10.09	5/7/2010	9/7/2010	Anglais	LEG
Politiques économiques visant à assurer la stabilité financière	JA 10.10	20/9/2010	1/10/2010	Anglais	INS
Programmation et politiques financières	JA 10.08	21/6/2010	2/7/2010	Français	INS
Sauvegardes financières dans les banques centrales	JA 10.05	5/4/2010	9/4/2010	Anglais (Français)	FIN
Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale	JA 10.11	22/11/2010	3/12/2010	Anglais (Français)	STA
Statistiques monétaires et financières	JA 10.06	12/4/2010	30/4/2010	Anglais	STA

*Il est essentiel que les participants aient une connaissance suffisante de la langue dans laquelle le cours est donné ou interprété.

Autres formations (AF)

Le FMI propose aussi bon nombre de ses cours de deux semaines hors de Washington et de ses six centres de formation régionaux, dans les centres régionaux d'assistance technique ou en divers autres endroits, et souvent en collaboration avec d'autres organismes de formation régionaux. En 2010, au moins une vingtaine de cours devraient ainsi être donnés — en anglais, arabe, espagnol et français — dans d'autres lieux de formation. Dans une large mesure, la capacité de l'Institut à dispenser ces «autres formations» dépend de l'appui financier que lui apportent les hôtes et les donateurs. En règle générale, ces cours sont censés se dérouler après ceux donnés au siège du FMI ou dans l'un de ses six centres de formation régionaux. Ils figurent dans ce catalogue, mais les dates sont susceptibles de changer. Le détail des lieux et les dernières informations concernant les dates seront disponibles sur le site de l'Institut (www.imf.org/institute). Les participants sont sélectionnés sur invitation.

Programme de formation

Région	Titre du cours	Numéro du cours	Début du cours	Fin du cours	Langue*
Afrique	Analyse des marchés financiers	OT 10.01	18/1/2010	29/1/2010	Anglais
Afrique	Facteurs de vulnérabilité extérieure	OT 10.04	12/4/2010	23/4/2010	Français
Afrique	Gestion macroéconomique et gestion des ressources naturelles	OT 10.07	28/6/2010	9/7/2010	Anglais
Afrique	Gestion macroéconomique et questions relatives à la dette	OT 10.05	10/5/2010	21/5/2010	Anglais
Afrique	Gestion macroéconomique et secteur financier	OT 10.09	2/8/2010	13/8/2010	Anglais
Afrique	Gestion macroéconomique et secteur financier	OT 10.16	6/12/2010	17/12/2010	Français
Afrique	Politique monétaire et politique de change	OT 10.12	4/10/2010	15/10/2010	Anglais
Asie	Politiques économiques visant à assurer la stabilité financière	OT 10.03	29/3/2010	9/4/2010	Anglais
Asie	Programmation et politiques financières	OT 10.14	1/11/2010	12/11/2010	Anglais
Europe	Gestion macroéconomique et secteur financier	OT 10.06	7/6/2010	18/6/2010	Anglais
Europe	Gestion macroéconomique et secteur financier	OT 10.10	6/9/2010	17/9/2010	Anglais
Hémisphère occidental	Gestion macroéconomique et politique de finances publiques	OT 10.02	15/3/2010	26/3/2010	Anglais
Hémisphère occidental	Marchés hypothécaires, titrisation et financement structuré	OT 10.13	11/10/2010	15/10/2010	Anglais
Hémisphère occidental	Politique monétaire et politique de change	OT 10.11	13/9/2010	24/9/2010	Espagnol
Hémisphère occidental	Programmation et politiques financières	OT 10.08	5/7/2010	16/7/2010	Espagnol
Moyen-Orient	Diagnostics macroéconomiques	OT 10.302	16/5/2010	27/5/2010	Anglais
Moyen-Orient	Gestion macroéconomique et politique de finances publiques	OT 10.17	5/7/2010	16/7/2010	Arabe
Moyen-Orient	Programmation et politiques financières	OT 10.303	6/6/2010	17/6/2010	Arabe
Moyen-Orient	Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale	OT 10.301	2/5/2010	13/5/2010	Anglais (Arabe)
Moyen-Orient	Statistiques des envois de fonds	OT 10.304	31/10/2010	4/11/2010	Anglais (Arabe)

*Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses. Il est essentiel que les participants aient une connaissance suffisante de la langue dans laquelle le cours est donné ou interprété.



Description des cours

On trouvera ci-après la liste (par ordre alphabétique) des cours que l’Institut et d’autres départements du FMI dispenseront au siège et dans les six centres régionaux durant l’année civile 2010, suivie d’un tableau indiquant les lieux et dates de chaque cours. Pour obtenir les dernières informations concernant le programme, veuillez consulter le site Internet de l’Institut du FMI à **www.imf.org/institute**.

Analyse de la politique monétaire (APM) **NOUVEAU**

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur prenant des décisions de politique monétaire qui reposent en partie/principalement sur une structure modélisée, et agents chargés de la gestion de modèles macroéconomiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou disposer d'une solide expérience. Ils doivent également avoir une bonne connaissance des logiciels Matlab ou EViews.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut du FMI, répond aux demandes de formation dans l'analyse de la politique monétaire prospective et modélisée. Il est axé sur un modèle néo-keynésien réduit. Les participants étudieront la théorie de la transmission de la politique monétaire et son reflet dans un modèle comparable à celui utilisé dans les banques centrales de pays avancés et émergents. Ce modèle est calibré et appliqué aux données du pays retenu à des fins d'analyse et de prévision de l'inflation. L'incertitude entourant les prévisions et sa mesure sont examinées. Le cours ne privilégie aucun régime monétaire particulier et explique les méthodes analytiques à utiliser en cas de taux de change flottant ou fixe, de maîtrise incomplète du marché monétaire, etc.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	26/7/2010	6/8/2010	Anglais	26/2/2010

Analyse des marchés financiers (AMF)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire des banques centrales, ministères des finances et organismes de réglementation.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une certaine connaissance des techniques de base en matière de statistiques et de probabilités. Il est indispensable qu'ils maîtrisent les logiciels de tableurs.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut du FMI, examine le rôle et la fonction des marchés des capitaux et aborde les questions liées à leur développement. À cette fin, il passe en revue les principales idées et techniques d'analyse financière incluses dans l'arsenal des responsables de la politique économique. Ces outils sont utilisés dans l'étude des caractéristiques des instruments financiers et de l'établissement des prix, ainsi que dans l'analyse des portefeuilles d'actifs et des questions liées aux prises de décisions des entreprises dans le domaine financier. En plus d'analyser l'utilisation de ces outils sur les marchés développés, le cours examine comment ils peuvent être appliqués sur les marchés émergents. Les questions suivantes sont notamment abordées :

- les diverses formes de financement des entreprises;
- les marchés d'instruments à court et à long terme;
- l'établissement et la volatilité des cours obligataires — duration et convexité;
- la structure par échéance des taux d'intérêt;
- l'établissement du cours des actions;
- l'allocation et la diversification des actifs;
- la valeur à risque.

Durant les travaux pratiques, qui font partie intégrante du cours, les participants devront mettre en application certaines des techniques exposées.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Autres formations (AF) en Afrique*	18/1/2010	29/1/2010	Anglais	Sur invitation
Programme de formation régional FMI-FMA (PFR) — Abou Dhabi, Émirats arabes unis	11/4/2010	22/4/2010	Anglais	Sur invitation

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l'Institut du FMI à www.imf.org/institute.

Institut régional de Singapour-FMI — Singapour (IRS)	26/4/2010	7/5/2010	Anglais	27/11/2009
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	18/10/2010	29/10/2010	Anglais	21/5/2010

Aspects juridiques des institutions financières internationales (AJIF)

Fonctionnaires visés : Juristes de rang supérieur des pays émergents chargés des aspects juridiques de l'appartenance ou de l'adhésion future de leur pays aux institutions financières internationales.

Qualifications requises : Il n'est possible de participer au cours que sur invitation. Le Département juridique contactera les autorités afin qu'elles présentent des candidats parmi lesquels il choisira les participants.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, présenté par le Département juridique du FMI, aborde les questions juridiques, institutionnelles et opérationnelles relatives aux institutions financières internationales (dont le FMI, la Banque des règlements internationaux et la Banque mondiale), ainsi qu'à l'Organisation mondiale du commerce, en examinant les liens et relations entre ces organisations. Les institutions couvertes par le cours peuvent changer d'une année à l'autre.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue [†]	Dépôt des candidatures
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	31/5/2010	4/6/2010	Anglais (Russe)	Sur invitation

Comptabilité nationale trimestrielle (CNT)

Fonctionnaires visés : Statisticiens de comptabilité nationale.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques, en statistiques, ou d'un diplôme équivalent.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par le Département des statistiques du FMI, a pour objectif de fournir aux participants des renseignements complets sur le cadre conceptuel, les sources de données et les techniques d'établissement des données pour la production de statistiques de comptabilité nationale sur une base trimestrielle. Basé sur le Manuel des comptes nationaux trimestriels du FMI, il s'adresse aux statisticiens de comptabilité nationale des pays qui ont entrepris d'élaborer une comptabilité nationale trimestrielle (CNT) ou qui ont l'intention de le faire.

Le cours traite les aspects tant théoriques que pratiques de l'établissement d'une comptabilité nationale trimestrielle et aborde les thèmes suivants :

- rôle et champ d'application de la CNT;
- stratégies permettant de créer un système d'établissement des données de CNT;
- sources de données utilisées dans l'estimation du PIB sur une base trimestrielle (principalement à l'aide de la production et des dépenses);
- traitement et rapprochement des données;
- techniques d'étalonnage pour combiner les indices trimestriels et les estimations annuelles;
- correction des variations saisonnières, mesures des prix et des volumes;
- techniques d'enchaînement pour l'établissement de séries temporelles de CNT;
- enregistrement des travaux en cours;
- politiques de révision et pratiques de diffusion des données.

Le cours est dispensé sous forme d'exposés, de travaux pratiques et de discussions en petits groupes.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue [†]	Dépôt des candidatures
Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine (CFB) — Brasilia, Brésil	3/8/2010	19/3/2010	Espagnol (Portugais)	Sur invitation
Institut régional de Singapour-FMI — Singapour	5/4/2010	16/4/2010	Anglais	Sur invitation

[†]Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses.

Conception de cadres juridiques efficaces pour s'attaquer au problème des banques en difficulté et résolution des crises bancaires (CJ)

Fonctionnaires visés : Cadres juridiques de rang supérieur des banques centrales, des services de contrôle bancaire, des ministères des finances ou de la justice et d'autres organismes publics connexes participant à la mise au point de la réglementation bancaire et de dispositifs d'insolvabilité pour les banques, qui sont chargés des dossiers concernant les banques fragiles ou en faillite.

Qualifications requises : Il n'est possible de participer au cours que sur invitation. Le Département juridique contactera les autorités afin qu'elles présentent des candidats parmi lesquels il choisira les participants.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, animé par le Département juridique du FMI, abordera les aspects juridiques et institutionnels de la conception et de la mise en œuvre de dispositifs permettant de régler les problèmes des banques et les cas d'insolvabilité bancaire. Une importance particulière sera accordée aux réformes qui favorisent la résolution efficace des crises bancaires. Les questions traitées seront les dispositifs d'insolvabilité pour les banques, les mécanismes de contrôle bancaire d'urgence, les créances improductives, les dispositifs d'assurance dépôt, les avances de trésorerie d'urgence et les problèmes soulevés par la liquidation judiciaire des banques insolubles. Il est également possible que soient abordés les droits généraux dont disposent les créanciers à l'égard des transactions garanties, des registres des biens meubles et des agences d'évaluation du crédit.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut régional de Singapour-FMI (IRS) — Singapour	30/8/2010	3/9/2010	Anglais	Sur invitation

Contrôle basé sur les risques (CBR)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire responsables du contrôle bancaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être dotés d'expérience dans le contrôle bancaire (sur place ou sur pièces) et maîtriser les techniques d'analyse fondamentales.

Description du cours : Ce cours d'une semaine est présenté par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI. Le contrôle basé sur les risques est une méthode de contrôle qui introduit l'évaluation du risque de marché et du risque opérationnel dans le modèle de contrôle prudentiel, centré jusqu'ici sur le risque de crédit. Par ailleurs, le contrôle basé sur les risques offre un cadre permettant de combiner des évaluations de risques spécifiques en une évaluation unique et générale des risques. Ce cours traite des sujets suivants :

- contrôle en fonction des risques;
- risque de taux d'intérêt;
- risque de change;
- risque opérationnel;
- tests de résistance.

Le cours se compose d'exposés (le matin) et de travaux pratiques (l'après-midi). Chaque sujet sera abordé de manière à présenter diverses méthodes d'évaluation des risques tout en restant dans le cadre général du cours.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	10/5/2010	14/5/2010	Anglais	11/12/2009

Diagnostics macroéconomiques (DM)

(Cours DM de quatre semaines)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur des banques centrales ou des ministères (tels que ceux des finances et de l'économie) qui participent directement à la réalisation d'analyses et de projections macroéconomiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou dotés d'une expérience équivalente. Ils doivent avoir, en outre, une bonne connaissance des méthodes d'analyse quantitative et du maniement des ordinateurs aux fins de l'analyse des données.

Description du cours : L'objectif de ce cours de quatre semaines proposé par l'Institut du FMI est d'aider les participants à évaluer la situation macroéconomique d'un pays en accordant une attention particulière aux outils pratiques utilisés dans le cadre de l'analyse macroéconomique au jour le jour de l'évolution d'économies complexes. Le cours s'inspire dans une large mesure de l'expérience pratique acquise par les pays dans ce domaine et se concentre sur les instruments de diagnostic et d'analyse généralement négligés par les manuels de macroéconomie et les cours universitaires. Les conférences couvrent trois grands domaines :

- Compréhension de la situation macroéconomique actuelle. Ce module examine les outils qui peuvent servir à analyser l'évolution en cours de l'offre et de la demande globales, de l'inflation, du marché du travail et du secteur extérieur.
- Évaluation des flux à moyen terme, des effets sur les bilans et de la viabilité. Ce module examine les outils permettant d'analyser la situation macroéconomique d'un pays dans une perspective à moyen terme, notamment en évaluant la situation financière de l'État, la compétitivité et le taux de change, la position extérieure du pays, ainsi que les bilans des entreprises et des sociétés du secteur financier.
- Évaluation des effets macroéconomiques des politiques adoptées. Dans ce module, l'accent est mis sur la mesure de l'incidence des politiques budgétaires et monétaires sur l'économie, plutôt que sur le choix des politiques à adopter.

Il est prévu que les participants débattent de ces questions durant le cours. Organisés en petits groupes au sein d'ateliers de travail, sous la direction de conseillers, ils mettront en pratique les outils de diagnostic et d'analyse examinés au cours des conférences.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Siège du FMI (HQ) — Washington	8/3/2010	2/4/2010	Anglais	02/10/2009

Diagnostics macroéconomiques (DM)

(Cours DM de deux semaines)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur des banques centrales ou des ministères (tels que ceux des finances et de l'économie) qui participent directement à la réalisation d'analyses et de projections macroéconomiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou dotés d'une expérience équivalente. Ils doivent avoir, en outre, une bonne connaissance des méthodes d'analyse quantitative et du maniement des ordinateurs aux fins de l'analyse des données.

Description du cours : L'Institut du FMI propose sur deux semaines ce concentré du cours DM de quatre semaines. L'objectif en est de rendre les participants mieux à même d'évaluer la situation macroéconomique d'un pays en accordant une attention particulière aux outils pratiques utilisés dans le cadre de l'analyse macroéconomique au jour le jour de l'évolution d'économies complexes. Le cours s'inspire dans une large mesure de l'expérience pratique acquise par les pays dans ce domaine et se concentre sur les instruments de diagnostic et d'analyse généralement négligés par les manuels de macroéconomie et les cours universitaires. Les conférences couvrent trois grands domaines :

- Compréhension de la situation macroéconomique actuelle. Ce module examine les outils qui peuvent servir à analyser l'évolution en cours de l'offre et de la demande globales, de l'inflation, du marché du travail et du secteur extérieur.

- Évaluation des flux à moyen terme, des effets sur les bilans et de la viabilité. Ce module examine les outils permettant d'analyser la situation macroéconomique d'un pays dans une perspective à moyen terme, notamment en évaluant la situation financière de l'État, la compétitivité et le taux de change, la position extérieure du pays, ainsi que les bilans des entreprises et des sociétés du secteur financier.
- Évaluation des effets macroéconomiques des politiques adoptées. Dans ce module, l'accent est mis sur la mesure de l'incidence des politiques budgétaires et monétaires sur l'économie, plutôt que sur le choix des politiques à adopter. Il est prévu que les participants débattent de ces questions durant le cours.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	18/1/2010	29/1/2010	Anglais	1/9/2009
Institut régional de Singapour-FMI (IRS) — Singapour	10/5/2010	21/5/2010	Anglais	11/12/2009
Autres formations (AF/PFR) au Moyen-Orient*	16/5/2010	27/5/2010	Anglais	Sur invitation
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	8/11/2010	19/11/2010	Anglais	11/6/2010
Programme de formation conjoint FMI-Inde (PFI) — Pune, Inde	29/11/2010	10/12/2010	Anglais	Sur invitation

Facteurs de vulnérabilité extérieure (FVE)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur des banques centrales ou d'organismes publics participant à l'élaboration et à l'application des politiques influant sur la solidité de la position extérieure de leur pays.

Qualifications requises : Les participants sont normalement titulaires d'un diplôme de niveau supérieur en sciences économiques ou dotés d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut du FMI, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre les facteurs de vulnérabilité du secteur extérieur. Inspiré des derniers travaux du FMI, il vise à fournir aux participants un ensemble complet d'outils d'analyse permettant d'évaluer ces facteurs, ainsi que diverses mesures correctives possibles. Les participants peuvent appliquer les compétences développées durant ce cours à une vaste gamme de politiques, notamment celles qui touchent à la dette extérieure et à la gestion des réserves de change, à la libéralisation du compte de capital et à la gestion de flux d'aide étrangère. Les participants devront faire de brefs exposés sur un aspect spécifique de la vulnérabilité extérieure de leur pays.

Le cours s'articulera en trois étapes consécutives :

- Premièrement, le cours évoque l'approche «traditionnelle» dans l'analyse de la viabilité des situations de déséquilibre extérieur. L'accent est mis sur la viabilité du compte des transactions courantes, le solde du compte courant et la structure de son financement, les liens entre le compte courant et la dynamique de la dette extérieure et les facteurs de vulnérabilité liés aux chocs touchant au compte courant. À cet égard, le cours examine le cadre de viabilité de la dette extérieure du FMI et donne un aperçu des indicateurs opérationnels utilisés pour évaluer les facteurs de vulnérabilité extérieure. De plus, on analyse l'insoutenabilité du solde du compte courant comme cause sous-jacente des crises extérieures.
- Deuxièmement, le cours insiste sur le fait que l'analyse des facteurs de vulnérabilité extérieure ne peut se limiter au seul compte courant puisque des crises extérieures peuvent aussi se produire à cause de déséquilibres de stocks et de facteurs liés aux marchés de capitaux. Ainsi, l'approche bilancielle, qui met l'accent sur le rôle des chocs sur les stocks d'actif et de passif dans le déclenchement d'ajustements de grande ampleur dans les flux de capitaux, est présentée en complément à l'analyse de flux traditionnelle. On étudie, dans ce contexte, les enseignements tirés des récentes crises des comptes de capitaux.
- Enfin, le cours traite des facteurs de vulnérabilité associés à certaines politiques macroéconomiques présentant un intérêt pour les pays africains. Il examine en particulier les facteurs de vulnérabilité liés à la libéralisation des mouvements des capitaux, ainsi que les arguments en faveur d'une approche graduée. Il analyse, en outre, les facteurs de vulnérabilité qui pourraient résulter d'une augmentation de l'aide étrangère. On débat ainsi du risque

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l'Institut du FMI à www.imf.org/institute.

potentiel d'un syndrome hollandais provoqué par l'aide, de la volatilité et de l'imprévisibilité de l'aide et de l'impact macroéconomique de différentes catégories de dépenses financées par l'aide.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Programme de formation régional FMI-FMA (PFR) — Abou Dhabi, Émirats arabes unis	24/1/2010	4/2/2010	Arabe	Sur invitation
Cours proposé en coopération avec la BAfD*	8/2/2010	19/2/2010	Anglais	Sur invitation
Autres formations (AF) en Afrique*	12/4/2010	23/4/2010	Français	Sur invitation

Finances pour les macroéconomistes (FME)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur des banques centrales, des ministères des finances ou des organismes de réglementation.

Qualifications requises : Les participants doivent normalement être titulaires d'un diplôme de niveau supérieur en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente; il importe aussi qu'ils maîtrisent l'utilisation des tableurs.

Description du cours : Ce cours de quatre semaines, présenté par l'Institut du FMI, examine le rôle et les fonctions des marchés et des établissements financiers ainsi que leurs liens avec la macroéconomie. Il commence par un rappel des caractéristiques des instruments financiers et de l'établissement de leur prix ainsi que des décisions de portefeuille et de gestion du risque des investisseurs. Il examine ensuite les instruments et méthodes analytiques utilisés pour extraire des informations sur les variables macroéconomiques à partir des prix financiers ainsi que pour évaluer la viabilité des systèmes financiers et leurs liens avec l'activité macroéconomique. Les sujets suivants sont couverts :

- instruments du marché monétaire et du marché des capitaux;
- établissement des prix des obligations et risque de crédit;
- établissement des prix des actions et théorie du portefeuille;
- extraction d'informations à partir de la courbe des taux d'intérêt;
- introduction aux dérivés et à l'établissement de leur prix;
- éléments de gestion et de modélisation des risques;
- cycles financiers et économiques;
- crises bancaires et financières;
- indicateurs de solidité financière et tests de résistance.

Les ateliers font partie intégrante du cours et permettent l'application de certaines des techniques présentées lors des exposés. Les participants peuvent aussi être invités à faire de courts exposés sur les sujets présentant un intérêt particulier dans leur pays.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Siège du FMI (HQ) — Washington	3/5/2010	28/5/2010	Anglais	Sur invitation

Gestion des actifs souverains : affectation stratégique des actifs (GAS)

Fonctionnaires visés : Agents des autorités monétaires dotés d'une expérience adéquate dans la conception et la mise en œuvre de politiques de gestion des réserves de change et/ou d'autres actifs souverains. Le cours s'adresse donc, entre autres, aux cadres de rang intermédiaire ou supérieur exerçant des fonctions de gestion des réserves et des risques à la banque centrale et/ou dans d'autres institutions chargées de la gestion des fonds souverains, notamment aux agents qui travaillent sur des stratégies globales d'investissement et sur l'affectation d'actifs stratégiques.

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l'Institut du FMI à www.imf.org/institute.

Qualifications requises : Voir la rubrique «Fonctionnaires visés».

Description du cours : Ce cours d'une semaine, présenté par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, examine la façon dont les pays font le lien entre, d'une part, les objectifs économiques et les contraintes en matière de gestion des réserves de change et autres actifs souverains et, d'autre part, la définition des politiques d'affectation stratégique des actifs et des politiques de placement. Le cours aborde notamment les sujets suivants :

- Contexte macroéconomique et composition par monnaies
 - Définition et étalonnage de l'adéquation des réserves
 - Facteurs pris en considération dans la composition par monnaies
 - Considérations sur la gestion des actifs et des passifs
- Définition du profil des risques d'investissement
 - Notions fondamentales de gestion des portefeuilles obligataires
 - Méthodologies et outils permettant de définir le profil des risques d'investissement stratégique
- Contraintes institutionnelles et questions d'organisation
 - Contraintes et objectifs institutionnels dans l'affectation stratégique des actifs
 - Cadre décisionnel et structure organisationnelle
 - Considérations sur l'externalisation de la gestion des actifs

Durant le cours, des outils de simulation et des études de cas serviront à illustrer les applications pratiques de l'affectation stratégique des actifs. Dans le cadre des travaux pratiques, les participants seront invités à répondre à un questionnaire sur les pratiques de leur pays dans ce domaine et leurs réponses feront l'objet d'une synthèse au début de l'atelier.

Enfin, le cours examinera les tendances dans le domaine de la gestion des réserves face à la crise mondiale.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut régional de Singapour-FMI (IRS) — Singapour	8/3/2010	12/3/2010	Anglais	Sur invitation

Gestion macroéconomique et gestion des ressources naturelles (GMGRN) NOUVEAU

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur issus des banques centrales, des ministères des finances ou d'organismes publics compétents.

Qualifications requises : Les inscrits doivent avoir participé à la conception et à la mise en œuvre des politiques dans des pays richement dotés en ressources naturelles et disposer d'une bonne connaissance des questions macroéconomiques, budgétaires et financières.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut du FMI, a pour finalité d'aider les participants à mieux comprendre les problèmes et les possibilités d'action macroéconomiques des pays richement dotés en ressources naturelles. En s'appuyant sur l'expérience du FMI et sur les contributions universitaires à ce débat, le cours vise à aider les participants à disposer du cadre conceptuel leur permettant de comprendre les arbitrages que doivent effectuer les autorités de ces pays. Les participants seront amenés à acquérir les compétences analytiques nécessaires pour recenser et résoudre les problèmes rencontrés par les pays riches en ressources naturelles, notamment :

- les politiques de finances publiques;
- la gouvernance et la transparence dans la gestion des recettes issues de l'exploitation des ressources naturelles;
- la gestion de la richesse nationale.

Les participants peuvent appliquer les compétences développées durant ce cours à une vaste gamme de politiques, notamment budgétaire, monétaire et de change.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Autres formations (AF) en Afrique*	28/6/2010	9/7/2010	Anglais	Sur invitation

Gestion macroéconomique et politique de finances publiques (GMFP)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur participant à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques macroéconomique et budgétaire de leur pays.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience similaire, et maîtriser les logiciels de tableurs.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut du FMI, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre les enjeux de la politique budgétaire et ses conséquences sur la gestion macroéconomique. Il traite des rapports qui existent entre les variables budgétaires et les agrégats macroéconomiques, ainsi que des principaux aspects de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique budgétaire, utilisée pour faciliter les ajustements macroéconomiques, promouvoir la croissance et stimuler la lutte contre la pauvreté. Le cours s'appuie sur l'expérience du FMI en matière de conseils budgétaires, ainsi que sur les études réalisées par ses services et des experts externes. Des études de cas illustrent les enjeux auxquels sont confrontées les autorités lorsqu'elles traitent de questions de politique budgétaire. Le cours comporte :

- Des séances sur la comptabilisation, l'analyse et la prévision des opérations de l'État. Ce module couvre le nouveau cadre de statistiques de finances publiques (approche de la valeur nette) comme outil d'analyse de la situation financière de l'État, ainsi que les rapports entre les comptes budgétaires et les autres comptes macroéconomiques, sans oublier la conception d'un ajustement budgétaire dans le contexte d'un programme financier visant à assurer une croissance durable.
- Des séances sur les problèmes de politique générale. Ce module aborde les aspects macroéconomiques de la politique budgétaire, y compris les questions liées à la stabilisation, telles que la nécessité d'estimer les soldes budgétaires corrigés des variations cycliques, d'évaluer le rôle des stabilisateurs automatiques et des mesures discrétionnaires, et de déterminer l'ampleur et la composition des ajustements budgétaires. Ce cours consacre aussi des séances à la viabilité des finances publiques, à l'allégement de la dette, à l'initiative PPTE, à divers aspects structurels et institutionnels de la politique budgétaire, tels que la croissance et la réduction de la pauvreté, la réforme fiscale et l'administration des impôts, la politique et la gestion des dépenses, la réforme de la fonction publique, les privatisations, la décentralisation et la gouvernance.
- Des études de cas et des travaux pratiques. Ce module comprend des présentations d'études de cas nationales liées à des aspects spécifiques de la politique budgétaire, tels l'ajustement budgétaire, la réforme fiscale et la lutte contre la pauvreté, ainsi que des travaux pratiques sur les cadres de l'analyse des finances publiques, la viabilité budgétaire et la gestion de la dette.

Les participants seront invités à travailler en petits groupes sur un sujet de leur choix et à présenter un compte rendu de ces travaux à la fin du cours. Avant de participer au cours, ils sont encouragés à recenser des sujets de discussion possibles et à recueillir des renseignements à cet égard.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue [†]	Dépôt des candidatures
Cours proposé en coopération avec la BAfD*	18/1/2010	29/1/2010	Français	Sur invitation
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	1/2/2010	12/2/2010	Anglais (Russe)	4/9/2009
Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine (CFB) — Brasilia, Brésil	22/2/2010	5/3/2010	Espagnol	Sur invitation
Programme de formation régional FMI-FMA (PFR) — Abou Dhabi, Émirats arabes unis	7/3/2010	18/3/2010	Arabe	Sur invitation
Autres formations (AF) dans l'Hémisphère occidental*	15/3/2010	26/3/2010	Anglais	Sur invitation
Programme de formation conjoint FMI-Inde (PFI) — Pune, Inde	19/4/2010	30/4/2010	Anglais	Sur invitation
Institut régional de Singapour-FMI (IRS) — Singapour	14/6/2010	25/6/2010	Anglais	15/1/2010

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l'Institut du FMI à www.imf.org/institute.

[†]Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses.

Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	5/7/2010	16/7/2010	Anglais (Russe)	5/2/2010
Autres formations (AF) au Moyen-Orient*	5/7/2010	16/7/2010	Arabe	Sur invitation
Siège du FMI (HQ) — Washington, États-Unis	18/10/2010	19/11/2010	Français	14/5/2010

Gestion macroéconomique et questions relatives à la dette (GMD)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur qui agissent en tant que conseillers sur la politique macroéconomique et la politique de la dette au ministère des finances, au sein de l'organisme chargé de la dette ou à la banque centrale, ou qui sont chargés de la mise en œuvre de ces politiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience similaire, et maîtriser l'utilisation des tableurs.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut du FMI, traite des aspects conceptuels et des applications pratiques. Il comprend :

- des séances sur les grands enjeux : la gestion de la dette du point de vue macroéconomique et microéconomique, la restructuration de la dette, la coordination de la gestion de la dette avec les autres questions de politique économique, les crises financières et les crises de la dette ainsi que le développement des marchés financiers;
- des séances sur les concepts et les techniques : les différents concepts de dette, un cadre d'analyse de la viabilité de la dette, les mécanismes de restructuration de la dette, ainsi que l'initiative PPTE et l'IADM;
- des études de cas et des travaux pratiques qui illustrent l'utilisation des concepts de la dette, les mécanismes de restructuration de la dette et l'analyse de la viabilité de la dette.

Les participants sont répartis en petits groupes, sous la direction de conseillers, pour des séances pratiques d'application des outils analytiques présentés pendant le cours.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Autres formations (AF) en Afrique*	10/5/2010	21/5/2010	Anglais	Sur invitation

Gestion macroéconomique et secteur financier (GMSF)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur des banques centrales, des ministères des finances et des organismes de réglementation participant à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience similaire.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut du FMI, examine les choix de politique économique auxquels sont confrontées les autorités des pays en développement ou émergents, ainsi que les options qui s'offrent à elles. Il accorde une attention particulière à l'interaction du secteur financier avec la gestion macroéconomique. Il aborde plusieurs grandes questions macroéconomiques : stabilisation et croissance, viabilité des finances publiques et de la dette extérieure, objectifs d'inflation et autres cadres de politique monétaire, choix d'un régime de change et flux de capitaux internationaux. Il traite aussi de questions relatives au secteur financier : développement, structure et fonctions des marchés financiers, stratégies de réforme du secteur financier, réglementation du système financier, évaluation de la fragilité financière, crises financières, mesures permettant de faire face aux conséquences de ces crises, évolution de l'architecture financière internationale.

Les participants devront faire des exposés sur des questions importantes concernant leur pays respectif.

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l'Institut du FMI à www.imf.org/institute.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue [†]	Dépôt des candidatures
Programme de formation régional FMI–FMA (PFR) — Abou Dhabi, Émirats arabes unis	7/2/2010	18/2/2010	Arabe	Sur invitation
Institut régional de Singapour–FMI (IRS) — Singapour	22/2/2010	5/3/2010	Anglais	25/9/2009
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	26/4/2010	7/5/2010	Anglais (Russe)	27/11/2009
Programme de formation conjoint Chine–FMI (PFC) — Dalian, Chine	24/5/2010	4/6/2010	Anglais (Chinois)	Sur invitation
Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine (CFB) — Brasilia, Brésil	7/6/2010	18/6/2010	Espagnol	Sur invitation
Autres formations (AF) en Europe*	7/6/2010	18/6/2010	Anglais	Sur invitation
Autres formations (AF) en Afrique*	2/8/2010	13/8/2010	Anglais	Sur invitation
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	9/8/2010	20/8/2010	Anglais (Russe)	12/3/2010
Autres formations (AF) en Europe*	6/9/2010	17/9/2010	Anglais	Sur invitation
Programme de formation conjoint FMI–Inde (PFI) — Pune, Inde	13/9/2010	24/9/2010	Anglais	Sur invitation
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	11/10/2010	22/10/2010	Anglais (Russe)	14/5/2010
Autres formations (AF) en Afrique*	6/12/2010	17/12/2010	Français	Sur invitation

Gestion macroéconomique pour cadres supérieurs (GMCS)

Fonctionnaires visés : Hauts fonctionnaires, chefs de division et cadres à la banque centrale, au ministère de l'économie et des finances ou au sein d'organismes de planification.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques, ou dans une discipline connexe, ou dotés d'expérience dans l'élaboration de la politique économique, et doivent superviser des économistes. Le cours s'adresse tout particulièrement aux fonctionnaires dont les subalternes ont suivi les cours de programmation financière ou de gestion macroéconomique.

Description du cours : Ce séminaire d'une semaine, présenté par l'Institut régional de Singapour–FMI, examine les grandes questions macroéconomiques qui se posent aux responsables de la politique économique, notamment dans les pays d'Asie et du Pacifique. Il comprend une série d'exposés visant à encourager le débat sur les sujets suivants : cadre de l'analyse macroéconomique, questions d'actualité dans les domaines monétaire, budgétaire et de change, liens macro-financiers et réforme du secteur financier. Le cours aborde aussi les rapports entre les divers secteurs macroéconomiques et décrit le cadre de programmation financière d'un pays de la région à titre d'exemple. Les participants, en outre, se penchent sur des études de cas illustrant les grands thèmes abordés durant les conférences.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut régional de Singapour–FMI (IRS) — Singapour	31/5/2010	4/6/2010	Anglais	1/1/2010

Incidence macroéconomique des questions budgétaires (IMB)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang subalterne des ministères des finances et des banques centrales qui gagneraient à approfondir leur compréhension des dimensions macroéconomiques des questions budgétaires.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou dans une discipline connexe, justifier d'une expérience en matière d'analyse macroéconomique et savoir utiliser le logiciel MS Excel.

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l'Institut du FMI à www.imf.org/institute.

[†]Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses.

Description du cours : L'objectif de ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut régional de Singapour–FMI, est de permettre aux participants d'étudier les questions budgétaires et les effets macroéconomiques de la politique budgétaire d'une manière plus approfondie que dans un cours normal de deux semaines sur la programmation et les politiques financières. Des exposés distincts sont consacrés aux comptes et à l'analyse budgétaires, à la politique et à l'administration fiscales, aux dépenses, à la prévision budgétaire, à la viabilité des finances publiques, aux relations entre le secteur budgétaire et le reste de l'économie, ainsi qu'à la dimension budgétaire de la programmation financière. Il y aura aussi des séances sur des questions d'actualité dans le domaine budgétaire.

La moitié du temps environ est consacrée à des travaux pratiques, parmi lesquels figurent des sessions sur la comptabilité et l'analyse budgétaires, la politique fiscale et la politique des dépenses, la viabilité des finances publiques et la prévision budgétaire, ainsi qu'un mini-exercice de programmation financière axé sur les questions budgétaires.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut régional de Singapour–FMI (IRS) — Singapour	4/10/2010	15/10/2010	Anglais	7/5/2010

Indicateurs de solidité financière (ISF)

Fonctionnaires visés : Ce cours s'adresse aux cadres des banques centrales et des organismes de tutelle du secteur financier, qui participent à la collecte, à l'établissement et à l'analyse des indicateurs de solidité financière.

Qualifications requises : Les participants doivent participer à la collecte, à l'établissement ou à l'analyse des indicateurs de solidité financière.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par le Département des statistiques du FMI, aborde les concepts, définitions, sources et techniques qui régissent l'établissement et la diffusion des indicateurs de solidité financière (ISF) servant à l'analyse macroprudentielle. Il couvre les principes méthodologiques de la construction des ISF (champ d'application, agrégation, consolidation, évaluation) exposés dans le *Guide pour l'établissement des indicateurs de solidité financière* mis à jour en 2007. On y présente le nouveau formulaire ISF à utiliser pour la transmission au FMI des données et métadonnées ISF ainsi que des recommandations sur l'accès aux ISF et leur utilisation à partir de la base de données du FMI. On traite également de l'utilisation des ISF dans la surveillance du secteur financier. Ces sujets sont abordés à l'occasion d'exposés et d'ateliers (exercices pratiques d'établissement des ISF).

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue [†]	Dépôt des candidatures
Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine au Brésil (CFB) — Brasilia, Brésil	25/1/2010	5/2/2010	Anglais (Espagnol)	Sur invitation
Cours proposé en coopération avec la BAfD*	15/3/2010	26/3/2010	Anglais	Sur invitation
Programme de formation conjoint Chine–FMI (PFC) — Dalian, Chine	6/9/2010	17/9/2010	Anglais (Chinois)	Sur invitation
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	6/12/2010	17/12/2010	Anglais (Russe)	Sur invitation

LBC/FT Atelier à l'intention des cellules de renseignement financier

Fonctionnaires visés : Ces ateliers se destinent au personnel des cellules de renseignement financier (CRF) et autres fonctionnaires chargés de la mise en œuvre des législations LBC, en se concentrant surtout sur les poursuites pour blanchiment de capitaux et financement du terrorisme, en plus de la confiscation des actifs et des pouvoirs associés.

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l'Institut du FMI à www.imf.org/institute.

[†]Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses.

Qualifications requises : Il n'est possible de participer aux ateliers que sur invitation. Les conditions requises sont précisées dans la lettre d'invitation.

Description du cours : Cet atelier d'une semaine destiné au personnel des CRF, animé par le Département juridique du FMI, dispense une formation sur l'analyse des informations financières et la façon de tirer des renseignements à partir de ces informations et d'autres types de données en vue de rassembler des preuves permettant de mener à bien les poursuites.

L'atelier destiné au personnel des CRF met l'accent sur le rôle, les pouvoirs et les fonctions d'une CRF et l'analyse des informations financières.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	28/6/2010	2/7/2010	Anglais	Sur invitation

LBC/FT Ateliers destinés aux pays devant être examinés selon les normes internationales de LBC/FT

Fonctionnaires visés : Ces ateliers intensifs et interactifs se destinent aux contrôleurs du secteur financier, au personnel des cellules de renseignement financier (CRF), aux fonctionnaires de justice pénale et hauts fonctionnaires engagés dans la rédaction de législations et de politiques de LBC/FT, provenant de pays membres d'organes régionaux de type GAFI qui feront l'objet d'évaluations dans le cadre du cycle actuel d'examens mutuels de ces organes. Les pays visés seront chargés de nommer des fonctionnaires dans les agences responsables de l'organisation du processus d'évaluation LBC/FT *in situ*.

Qualifications requises : Il n'est possible de participer aux ateliers que sur invitation. Les conditions requises sont précisées dans la lettre d'invitation.

Description du cours : Ces ateliers d'une semaine, animés par le Département juridique du FMI, visent à renforcer les moyens des pays afin qu'ils se préparent aux évaluations LBC/FT et qu'ils prennent des mesures garantissant un processus d'évaluation efficace.

Les participants pourront mieux comprendre les exigences liées à la mise en œuvre d'un cadre LBC/FT efficace, en se concentrant sur le renforcement des mesures préventives et le cadre de contrôle associé, la cellule de renseignement financier et l'instruction et les poursuites dans les affaires de BC/FT. Le cours aura pour but principal de bien faire comprendre l'utilité du processus d'évaluation mutuelle comme moyen de faire progresser la mise en œuvre du cadre LBC/FT. Il traitera aussi des calendriers, des processus, des questions pratiques et logistiques et du rôle central du coordinateur en tant que garant d'un processus d'évaluation efficace. On établira un plan préliminaire pour coordonner la préparation du questionnaire détaillé d'évaluation entre toutes les agences pertinentes, afin de préparer l'évaluation *in situ* et le débat post-évaluation sur le rapport préliminaire.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut régional de Singapour-FMI (IRS) — Singapour	8/3/2010	12/3/2010	Anglais	Sur invitation
Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine (CFB) — Brasilia, Brésil	3/5/2010	7/5/2010	Anglais	Sur invitation
Programme de formation conjoint FMI-Inde (PFI) — Pune, Inde	17/5/2010	21/5/2010	Anglais	Sur invitation
Cours proposé en coopération avec la BAfD*	14/6/2010	18/6/2010	Anglais	Sur invitation

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l'Institut du FMI à www.imf.org/institute.

LBC/FT Confiscation des biens acquis de façon criminelle : normes internationales et démarches nationales

Fonctionnaires visés : Ces ateliers s'adressent à des fonctionnaires chargés de développer et de mettre en œuvre des mesures législatives et des politiques visant à la fois à confisquer les produits et avantages tirés d'activités criminelles et à disposer des actifs liés au terrorisme sous leur juridiction, selon les résolutions et les conventions applicables des Nations Unies.

Qualifications requises : Il n'est possible de participer aux ateliers que sur invitation. Les conditions requises sont précisées dans la lettre d'invitation.

Description du cours : Ces ateliers d'une semaine, animés par le Département juridique du FMI, visent à renforcer les moyens dont disposent divers groupes de personnel engagés dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

Ces ateliers visent à renforcer la capacité des personnels des pays participants à évaluer leurs propres lois, procédures et politiques de gestion des produits d'activités criminelles et des actifs liés au terrorisme. Les ateliers permettront, entre autres, de comprendre les exigences essentielles posées par les normes internationales, d'évaluer les démarches fondées ou non sur des condamnations, d'appréhender les pouvoirs et les structures de mise en œuvre nécessaires pour bloquer, gérer et confisquer efficacement les actifs, de choisir la manière la plus adaptée de disposer des actifs, comme le partage international, et de mettre en œuvre une coopération internationale efficace. Ils abordent aussi la structure à donner à un programme de recouvrement des actifs qui respecte les droits de l'homme ainsi que les questions spécifiques suscitées par le gel et la confiscation selon les instruments des Nations Unies relatifs au terrorisme.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Cours proposé en coopération avec la BAfD*	8/3/2010	12/3/2010	Anglais	Sur invitation
Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine (CFB) — Brasilia, Brésil	12/4/2010	16/4/2010	Anglais	Sur invitation
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	25/10/2010	29/10/2010	Anglais	Sur invitation

LBC/FT Formation à l'intention des évaluateurs

Fonctionnaires visés : Personnel de rang intermédiaire des banques centrales ou des ministères des finances, de la justice ou de la sûreté nationale chargés des politiques, de la législation, de la mise en œuvre, de la supervision ou du respect des procédures LBC/FT.

Qualifications requises : Les participants doivent être employés dans des services ou des agences gouvernementales impliquées dans la lutte contre le blanchiment d'argent et/ou le financement du terrorisme, que ce soit au niveau politique ou opérationnel. Une bonne connaissance des conventions internationales dans ce domaine, en particulier les 40 + 9 du GAFI, serait fortement souhaitable.

Description du cours : Ce cours intensif d'une semaine, fortement interactif, animé par des experts évaluateurs du FMI, de la Banque mondiale, du GAP et du GAFI, vise à former les participants à effectuer des évaluations selon la norme internationale de la LBC/FT. En suivant ce cours, les participants obtiendront les qualifications nécessaires pour faire partie des équipes internationales chargées d'évaluer la conformité des États membres avec les normes internationales LBC/FT et de fournir des rapports d'évaluation détaillés, y compris des RONC.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut régional de Singapour-FMI (IRS) — Singapour	23/8/2010	27/8/2010	Anglais	Sur invitation

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l'Institut du FMI à www.imf.org/institute.

LBC/FT Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme : mesures pour les fonctionnaires de justice pénale

Fonctionnaires visés : Ces ateliers s'adressent aux procureurs, aux juges, au personnel des CRF et autres fonctionnaires chargés de mettre en œuvre les législations LBC, en se concentrant surtout sur les poursuites pour blanchiment de capitaux et financement du terrorisme, en plus de la confiscation des actifs et des pouvoirs associés.

Qualifications requises : Il n'est possible de participer aux ateliers que sur invitation. Les conditions requises sont précisées dans la lettre d'invitation.

Description du cours : Ces ateliers d'une semaine, animés par le Département juridique du FMI, visent à renforcer les moyens de divers groupes de personnel engagés dans la lutte contre le blanchiment des capitaux (LBC) et le financement du terrorisme (FT).

Les ateliers visent à renforcer la capacité des fonctionnaires de justice pénale des pays participants à aborder les questions juridiques de fond et la mise en œuvre des législations LBC/FT. Les ateliers traitent, entre autres, des poursuites pénales en matière de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme, des pouvoirs de saisie et de blocage et autres mesures conservatoires relatives aux produits d'activités criminelles et aux actifs liés au terrorisme, à la confiscation de produits de cette nature et aux instruments de financement du terrorisme, de la coopération internationale (assistance mutuelle notamment) et techniques utilisées avec succès dans le traitement des affaires de blanchiment et de financement du terrorisme. Ces ateliers abordent aussi le rôle des CRF et autres parties prenantes; ils se concentrent aussi sur les techniques utilisées en vue de rassembler des preuves permettant de mener à bien les poursuites.

Chaque atelier est adapté en fonction des fonctionnaires auxquels il se destine. Ainsi, l'atelier pour les CRF met l'accent sur le rôle, les pouvoirs et les fonctions d'une CRF et l'analyse des informations financières, tandis que l'atelier destiné aux juges se concentre sur le jugement d'affaires et de procédures pertinentes.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Programme de formation conjoint FMI-Inde (PFI) — Pune, Inde	10/5/2010	14/5/2010	Anglais	Sur invitation
Institut régional de Singapour-FMI (IRS) — Singapour	7/6/2010	11/6/2010	Anglais	Sur invitation

LBC/FT Technologies de l'information pour les cellules de renseignement financier (CRF)

Fonctionnaires visés : Ce séminaire vise à renforcer et à améliorer l'utilisation des technologies de l'information par les CRF dans leurs activités de LBC/FT.

Qualifications requises : Il n'est possible de participer au séminaire que sur invitation. Ce séminaire s'adresse aux experts et aux analystes informatiques des CRF, de préférence de rang supérieur.

Description du cours : Ce séminaire d'une semaine, animé par le Département juridique du FMI, vise à renforcer l'utilisation des technologies de l'information dans l'accomplissement de la mission des CRF, en particulier dans l'analyse statistique d'une grande quantité de données et les techniques d'exploration de données à des fins de LBC/FT. Ce cours est coparrainé par le groupe Egmont et comportera des sessions pratiques sur l'analyse de données.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine (CFB) — Brasilia, Brésil	21/6/2010	25/6/2010	Anglais	Sur invitation

Marchés financiers et nouveaux instruments financiers (MFN)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur des banques centrales, des ministères des finances et des organismes de réglementation.

Qualifications requises : Les participants doivent être chargés des relations avec les marchés financiers et dotés d'une formation mathématique, ainsi que d'une formation statistique de base et d'une bonne connaissance des sujets traités durant le cours sur l'analyse des marchés financiers (AMF).

Description du cours : Ce cours d'une durée de deux semaines, présenté par l'Institut du FMI, étudie la nature de l'intermédiation financière, le rôle joué par les marchés financiers et les institutions financières dans la répartition des ressources, et l'importance de la mise en place de mécanismes de réglementation propres à créer des incitations appropriées pour tous les intervenants au système financier. Une attention particulière sera portée à l'émergence des marchés et instruments dérivés, ainsi qu'à l'analyse des fondements conceptuels de ces nouveaux instruments (y compris les stratégies d'établissement des prix et d'échange) et à l'utilisation qu'en font les institutions financières dans le cadre de la gestion du risque. Les questions suivantes sont notamment abordées :

- structure du marché financier;
- marchés des capitaux (financements à court et à long terme);
- titrisation;
- produits dérivés et établissement de leur prix (contrats à terme normalisés ou négociés de gré à gré, swaps, contrats d'option, produits dérivés de crédit);
- gestion du risque par les banques commerciales;
- modèles des risques de crédit;
- contrôle des banques, des marchés de capitaux et des produits dérivés;
- origine et nature des crises financières.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue [†]	Dépôt des candidatures
Centre régional multilatéral pour l'Amérique Latine (CFB) — Brasilia, Brésil	25/1/2010	5/2/2010	Anglais (Espagnol)	Sur invitation
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	7/6/2010	18/6/2010	Anglais	Sur invitation
Institut régional de Singapour-FMI (IRS) — Singapour	6/12/2010	17/12/2010	Anglais	Sur invitation

Marchés hypothécaires, titrisation et financement structuré (MTF)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang supérieur issus de banques centrales, d'organismes de réglementation et de ministères en charge du développement du marché des capitaux, de la réglementation et de la supervision financières ainsi que de la surveillance des marchés financiers.

Qualifications requises : Les participants doivent disposer d'une bonne maîtrise de l'économie financière et d'une expérience leur permettant d'aborder les questions générales et techniques liées au cours.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, présenté par l'Institut du FMI, examine le développement des marchés hypothécaires, notamment le rôle de la titrisation et des produits structurés. Il analyse le processus de titrisation et la création de produits structurés, les infrastructures nécessaires pour ce faire, ainsi que la manière et les raisons pour lesquelles les institutions financières, les investisseurs institutionnels, les entreprises et les pouvoirs publics investissent sur ces marchés. Le cours présente les avantages, les pièges et les principaux enjeux réglementaires et de supervision liés au développement de ces marchés, tout en évaluant les implications sur la stabilité financière. Ces questions sont illustrées à l'aide d'études de cas des marchés hypothécaires et des institutions opérant sur ces marchés.

[†]Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	21/6/2010	25/6/2010	Anglais	Sur invitation
Autres formations (AF) dans l'Hémisphère occidental*	11/10/2010	15/10/2010	Anglais	Sur invitation
Institut régional de Singapour-FMI (IRS) — Singapour	29/11/2010	3/12/2010	Anglais	Sur invitation

Politique monétaire et politique de change (PMPC)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur chargés de la politique monétaire et de la politique de change de leur pays.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience similaire.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut du FMI, passe en revue les diverses stratégies qui s'offrent aux autorités nationales en matière de politique monétaire et de régime de change en insistant sur le fait que les choix opérés dans ces deux domaines doivent être mutuellement compatibles. Il examine les facteurs qui influent le choix du régime de change et de la politique monétaire, ainsi que les conséquences des divers choix possibles et les politiques jugées bénéfiques pour tel ou tel type de pays.

Les exposés consacrés à la politique monétaire dans un régime de taux de change flexible portent une attention particulière aux stratégies prospectives permettant de fixer un taux d'intérêt directeur, notamment celles qui reposent sur une cible d'inflation. Le cours met l'accent sur la nature des mécanismes de transmission monétaire, les conséquences de la mondialisation financière et des flux de capitaux, les autres facteurs de l'efficacité de la politique monétaire et l'importance des anticipations, de la crédibilité des politiques et de la transparence. Une attention spéciale est accordée à la mise en œuvre de la politique monétaire, notamment l'utilisation de modèles et l'élaboration d'un système structuré d'analyse de la politique monétaire. Le cours traite aussi des sujets suivants : les concepts de taux de change et la mesure de ceux-ci; l'évaluation de la compétitivité et du taux de change d'équilibre; l'interaction entre le régime de change et la fragilité potentielle du secteur financier; les avantages et inconvénients de la réglementation des opérations en capital. Les exposés incluent des études de cas portant sur l'expérience de plusieurs pays ayant adopté des politiques monétaires et des régimes de change différents.

Il est prévu que les participants débattent de ces questions durant le cours. Organisés en petits groupes au sein d'ateliers de travail, sous la direction de conseillers, ils réalisent des exercices pratiques visant à approfondir leur compréhension des sujets du cours.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue [†]	Dépôt des candidatures
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	17/5/2010	28/5/2010	Anglais (Russe)	18/12/2009
Institut régional de Singapour-FMI (IRS) — Singapour	5/7/2010	16/7/2010	Anglais	5/2/2010
Autres formations (AF) dans l'Hémisphère occidental*	13/9/2010	24/9/2010	Espagnol	Sur invitation
Autres formations (AF) en Afrique*	4/10/2010	15/10/2010	Anglais	Sur invitation

Politiques économiques visant à assurer la stabilité financière (ESF)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur participant à l'élaboration des politiques macroéconomique et financière.

Qualifications requises : Les participants sont normalement titulaires d'un diplôme de niveau supérieur en sciences économiques ou dotés d'une expérience équivalente.

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l'Institut du FMI à www.imf.org/institute.

[†]Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses.

Description du cours : Ce cours de deux semaines offert par l’Institut, en collaboration parfois avec d’autres organisations internationales ou régionales, examine les mesures macroéconomiques et microprudentielles qui permettent de préserver la stabilité financière. Il approfondit les enseignements à tirer des récentes crises en étudiant leurs causes et leurs conséquences macroéconomiques, ainsi que la réaction des autorités aux tensions sur les marchés financiers et dans le système bancaire. Une attention particulière est donnée à l’interaction entre les cadres macroéconomiques, financiers, réglementaires et de contrôle et les politiques sur lesquels repose la stabilité financière. Les systèmes d’alerte avancée et les techniques d’évaluation de la stabilité financière sont également abordés. Les participants peuvent être invités à faire de courts exposés sur des sujets intéressant leur pays.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	15/2/2010	26/2/2010	Anglais	Sur invitation
Autres formations (AF) en Asie*	29/3/2010	9/4/2010	Anglais	Sur invitation
Institut régional de Singapour–FMI (IRS) — Singapour	16/8/2010	27/8/2010	Anglais	Sur invitation
Cours proposé en coopération avec la BAfD*	20/9/2010	1/10/2010	Anglais	Sur invitation

Prévisions macroéconomiques (PM)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur qui participent à la réalisation de projections utilisées dans l’élaboration et la mise en œuvre de la politique macroéconomique.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d’un diplôme d’études supérieures en sciences économiques, ou justifier d’une expérience similaire, et maîtriser les logiciels d’application économétrique tels que EViews ou PCGive.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l’Institut du FMI, a pour but d’accroître les compétences des participants dans le domaine de la prévision et de la modélisation macroéconomiques à l’aide de techniques économétriques modernes. Il comprend des discussions sur la théorie sous-jacente, des présentations d’analyses empiriques sur ordinateur personnel et des travaux pratiques en laboratoire informatique. Il se concentre sur quatre aspects de la prévision et de la construction de modèles empiriques :

- les propriétés des données et des modèles, dont l’intégration et la cointégration;
- la spécification dynamique, dont l’utilisation de modèles de correction d’erreurs;
- l’évaluation et la conception de modèles;
- les incertitudes prévisionnelles, les prévisions à des fins de politique économique et l’analyse des politiques.

Les participants appliquent les techniques enseignées à des études de cas dans le cadre desquelles ils construisent et évaluent des modèles, puis les utilisent pour effectuer des prévisions.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	1/2/2010	12/2/2010	Anglais	4/9/2009
Institut régional de Singapour–FMI (IRS) — Singapour	22/3/2010	2/4/2010	Anglais	23/10/2009
Centre régional multilatéral pour l’Amérique latine au Brésil (CFB) — Brasilia, Brésil	13/9/2010	24/9/2010	Anglais	Sur invitation
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	29/11/2010	10/12/2010	Anglais	2/7/2010

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l’Institut du FMI à www.imf.org/institute.

Programmation et politiques financières (PPF)

(Cours PPF de six semaines)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur qui agissent en tant que conseillers sur les politiques macroéconomiques et financières ou qui sont chargés de la mise en œuvre de ces politiques, principalement dans des ministères tels que ceux des finances, de l'économie ou du plan, ou à la banque centrale.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques (de préférence un diplôme universitaire supérieur), ou justifier d'une expérience similaire, et maîtriser les tableurs.

Description du cours : Ce cours de six semaines, présenté par l'Institut, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre les mécanismes d'élaboration et de mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, en s'appuyant sur l'expérience du FMI dans la surveillance des économies, l'élaboration des programmes financiers et les conseils techniques aux pays membres. Le cours traite :

- des principales composantes des divers comptes utilisés dans l'analyse macroéconomique (comptes nationaux, balance des paiements, comptes budgétaires et monétaires), des rapports entre ces comptes et des méthodes de prévision relatives à chaque secteur;
- du diagnostic des résultats macroéconomiques et de l'analyse des effets des politiques macroéconomiques et structurelles sur les principales variables qui intéressent les responsables de la politique économique, notamment la production, les prix et la balance des paiements;
- de l'élaboration d'un programme de politique macroéconomique.

Les documents du cours sont présentés dans un cadre qui met l'accent sur la complémentarité des politiques de stabilisation macroéconomique et des réformes structurelles, ainsi que sur l'importance de la coordination des politiques pour la promotion d'une croissance durable. Des exemples de programmes d'ajustement macroéconomique et structurel mis en œuvre dans des pays membres servent à montrer comment les politiques peuvent être adaptées à un environnement économique changeant.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Siège du FMI (HQ) — Washington	4/1/2010	12/2/2010	Anglais	1/9/2009
Siège du FMI (HQ) — Washington	22/2/2010	2/4/2010	Français	18/9/2009
Siège du FMI (HQ) — Washington	16/8/2010	24/9/2010	Anglais	12/3/2010
Siège du FMI (HQ) — Washington	20/9/2010	29/10/2010	Arabe	16/4/2010

Programmation et politiques financières (PPF)

(Cours PPF de deux semaines)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur qui agissent en tant que conseillers sur les politiques macroéconomiques et financières ou qui sont chargés de la mise en œuvre de ces politiques, principalement dans des ministères tels que ceux des finances, de l'économie ou du plan, ou à la banque centrale.

Qualifications requises : Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques (de préférence un diplôme universitaire supérieur), ou justifier d'une expérience similaire, et maîtriser les tableurs.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut, est une version condensée du cours PPF de six semaines offert au siège du FMI à Washington. Il a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre les mécanismes d'élaboration et de mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, en s'appuyant sur l'expérience du FMI dans la surveillance des économies, l'élaboration des programmes financiers et les conseils techniques aux pays membres. Le cours traite :

- des principales composantes des divers comptes utilisés dans l'analyse macroéconomique (comptes nationaux, balance des paiements, comptes budgétaires et monétaires), des rapports entre ces comptes et des méthodes de prévision relatives à chaque secteur;

- du diagnostic des résultats macroéconomiques et de l'analyse des effets des politiques macroéconomiques et structurelles sur les principales variables qui intéressent les responsables de la politique économique, notamment la production, les prix et la balance des paiements;
- de l'élaboration d'un programme de politique macroéconomique.

Les documents du cours sont présentés dans un cadre qui met l'accent sur la complémentarité des politiques de stabilisation macroéconomique et des réformes structurelles, ainsi que sur l'importance de la coordination des politiques pour la promotion d'une croissance durable. Des exemples de programmes d'ajustement macroéconomique et structurel mis en œuvre dans des pays membres servent à montrer comment les politiques peuvent être adaptées à un environnement économique changeant.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue [†]	Dépôt des candidatures
Programme de formation régional FMI–FMA (PFR) — Abou Dhabi, Émirats arabes unis	10/1/2010	21/1/2010	Arabe	Sur invitation
Programme de formation conjoint Chine–FMI (PFC) — Dalian, Chine	11/1/2010	22/1/2010	Anglais (Chinois)	Sur invitation
Institut régional de Singapour–FMI (IRS) — Singapour	18/1/2010	29/1/2010	Anglais	9/9/2009
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	15/3/2010	26/3/2010	Anglais (Russe)	16/10/2009
Autres formations (AF/PFR) au Moyen-Orient*	6/6/2010	17/6/2010	Arabe	Sur invitation
Cours proposé en coopération avec la BAfD*	21/6/2010	2/7/2010	Français	Sur invitation
Autres formations (AF) dans l'Hémisphère occidental*	5/7/2010	16/7/2010	Espagnol	Sur invitation
Institut régional de Singapour–FMI (IRS) — Singapour	12/7/2010	23/7/2010	Anglais	12/2/2010
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	20/9/2010	1/10/2010	Anglais (Russe)	23/4/2010
Autres formations (AF) en Asie*	1/11/2010	12/11/2010	Anglais	Sur invitation

Programmation et politiques financières — Ciblage de l'inflation (PPF–CI)

Fonctionnaires visés : Le PPF–CI s'adresse aux cadres de rang supérieur des banques centrales et des ministères des finances et de l'économie qui agissent en tant que conseillers sur les politiques macroéconomiques et financières ou qui sont chargés de les mettre en œuvre.

Qualifications requises : Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques (de préférence un diplôme universitaire supérieur), ou justifier d'une expérience similaire, et maîtriser les tableurs.

Description du cours : Ce cours de cinq semaines, présenté par l'Institut du FMI, utilise les mêmes modules qu'un cours PPF ordinaire — interconnexions entre les secteurs, politiques d'ajustement —, mais en sensibilisant les participants aux questions analytiques et techniques liées aux stratégies de ciblage de l'inflation (CI) et aux vecteurs de transmission de la politique monétaire. Une attention spéciale est accordée à la façon dont les banques centrales qui mettent en œuvre une stratégie de ciblage de l'inflation font face aux déséquilibres macroéconomiques causés par des chocs intérieurs ou extérieurs et aux effets de ces déséquilibres sur la production et l'inflation.

Le cours comporte des exposés — mettant l'accent sur les questions de complémentarité et de coordination — consacrés aux grands enjeux de politique économique qui se trouvent au cœur des programmes d'ajustement. Le cours inclut aussi des études de cas portant sur des problèmes économiques d'actualité, ainsi que sur l'expérience des pays ayant adopté une stratégie de ciblage de l'inflation. Il comprend, enfin, une série de travaux pratiques dans le cadre desquels les participants, organisés en groupes sous la direction de conseillers, s'exercent aux méthodes d'analyse et de prévision touchant aux

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l'Institut du FMI à www.imf.org/institute.

[†]Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses.

secteurs macroéconomiques et étudient des questions spécialisées telles que les techniques de ciblage de l'inflation. La dernière partie du cours est consacrée à l'élaboration du programme d'ajustement hypothétique d'un pays d'Amérique latine doté d'une stratégie de ciblage de l'inflation.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Siège du FMI (HQ) — Washington	18/10/2010	19/11/2010	Espagnol	14/5/2010

Programmation et politiques financières par téléenseignement (PPF-TE)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur, principalement dans des ministères tels que ceux des finances, de l'économie ou du plan, ou à la banque centrale, qui agissent en tant que conseillers pour la politique macroéconomique et financière ou qui sont chargés de la mise en œuvre de ces politiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques (de préférence un diplôme d'études supérieures) ou dotés d'une expérience équivalente. Il est indispensable de bien maîtriser les logiciels de tableurs et de disposer d'une connexion fiable à l'Internet pour suivre le cours. Les participants doivent certifier par écrit qu'ils ont accès à un ordinateur et disposent des compétences, du matériel et des logiciels énumérés ci-dessous :

- adresse électronique et aptitude à transmettre des fichiers électroniques via l'Internet;
- connaissance du maniement des tableurs Excel;
- ordinateur avec lecteur de CD-ROM, carte son, Windows 98 (ou version plus récente de ce système d'exploitation), Excel, Word et accès à l'Internet.

Description du cours : Le cours, présenté par l'Institut du FMI, vise à répondre aux besoins de formation de personnes qui ne peuvent s'absenter de leur poste pour de longues périodes. Il se compose d'une session de téléenseignement en ligne d'une durée de dix semaines, qui permet aux participants de rester à leur poste tout en étudiant à mi-temps, suivie d'un stage de deux semaines à Washington. Durant le module de téléenseignement, les participants peuvent dialoguer en permanence avec leurs conseillers et communiquer avec les autres participants (qu'ils auront l'occasion de rencontrer durant le stage de Washington) grâce au forum de discussion en ligne créé sur le site Internet du cours de téléenseignement. Il est prévu que les participants disposent du temps nécessaire pour se consacrer au cours et remettre leurs travaux en temps voulu. Seuls les participants ayant terminé le module de téléenseignement avec succès, y compris tous les devoirs, sont invités à participer au stage.

Par rapport au cours PPF de six semaines, celui-ci met davantage l'accent sur les comptes, l'analyse, la prévision et les compétences fondamentales de programmation financière. Le module de téléenseignement couvre les comptes macroéconomiques et les rapports qui existent entre eux; les principales politiques qui affectent les résultats macroéconomiques; les méthodes de prévision des variables macroéconomiques; et l'élaboration d'un scénario de référence pour l'étude de cas. Durant le stage à Washington, les participants assistent à des conférences thématiques, mettent dans sa forme finale le scénario de référence pour le pays qui sert d'étude de cas et élaborent un programme d'ajustement pour cette même étude de cas.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Module de téléenseignement	11/1/2010	24/3/2010	Anglais	1/9/2009
Stage	26/4/2010	7/5/2010	Anglais	Sur invitation
Module de téléenseignement	16/8/2010	27/10/2010	Anglais	12/3/2010
Stage	29/11/2010	10/12/2010	Anglais	Sur invitation
Module de téléenseignement	23/8/2010	3/11/2010	Français	19/3/2010
Stage	06/12/2010	17/12/2010	Français	Sur invitation

Réglementation du secteur financier et opérations des banques centrales : introduction à l'usage des juristes (ROJ)

Fonctionnaires visés : Juristes des pays en transition travaillant dans le domaine de la réglementation et/ou des transactions dans le secteur financier.

Qualifications requises : Il n'est possible de participer au cours que sur invitation. Le Département juridique du FMI contactera les autorités pour qu'elles proposent des candidatures, puis choisirra les participants parmi les candidats proposés.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, animé par le Département juridique du FMI, propose une introduction générale à l'infrastructure institutionnelle et juridique nécessaire pour permettre des transactions financières sur les marchés (des exemples feront l'objet d'une discussion pendant le cours). Ce cours porte donc sur les aspects institutionnels et fonctionnels de base des banques centrales, des systèmes de paiement, du contrôle bancaire, des transactions sur les marchés de capitaux et du système des faillites. Il porte aussi sur les transactions et les opérations financières du FMI.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue [†]	Dépôt des candidatures
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	1/3/2010	12/3/2010	Anglais (Russe)	Sur invitation

Sauvegardes financières dans les banques centrales (SFBC)

Fonctionnaires visés : Cadres supérieurs des banques centrales responsables de l'information financière, des audits, du contrôle des risques, du contrôle interne, des statistiques, des questions juridiques ou des opérations de gestion des réserves, ou membres d'un conseil ou d'un comité chargé du contrôle des activités d'audit, d'investissement ou d'information financière.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou post-universitaire dans des domaines tels que la comptabilité, les activités industrielles et commerciales, l'économie, la finance et le droit, ou avoir acquis une certification professionnelle dans le domaine de la vérification des comptes (comptables publics agréés ou accrédités, auditeurs internes ou vérificateurs des systèmes d'information) ou de la finance (analystes financiers agréés).

Description du cours : Ce séminaire d'une semaine, proposé par le Département financier du FMI, vise à exposer les fonctionnaires des banques centrales, dans une démarche interactive, à la méthodologie suivie par le FMI pour évaluer les mesures de sauvegarde. L'accent est mis en particulier sur l'importance des sauvegardes financières dans l'amélioration de la gouvernance, de la transparence et de la responsabilisation de la banque centrale. Ce séminaire offre également aux fonctionnaires des banques centrales la possibilité d'échanger leurs points de vue sur le renforcement des sauvegardes et les nouveaux problèmes et questions qui se posent.

Le programme inclut des conférences interactives, des travaux pratiques et des études de cas portant sur les principaux éléments de l'évaluation : mécanismes d'audit interne et externe, communication d'informations financières, dispositif de contrôle interne, gestion des réserves internationales et communication des données monétaires au FMI. Il s'agit de donner aux participants les connaissances et compétences requises pour évaluer les forces et les faiblesses des sauvegardes financières en place dans leur banque centrale et identifier les mesures spécifiques qui peuvent être prises en vue de les renforcer. La méthodologie et les procédures utilisées par les banques centrales pour suivre le dispositif de sauvegarde en vigueur seront également abordées.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue [†]	Dépôt des candidatures
Cours proposé en coopération avec la BAfD*	5/4/2010	9/4/2010	Anglais (Français)	Sur invitation
Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine au Brésil (CFB) — Brasilia, Brésil	8/11/2010	12/11/2010	Anglais	Sur invitation

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l'Institut du FMI à www.imf.org/institute.

[†]Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses.

Séminaire sur les statistiques de finances publiques (SFP)

Fonctionnaires visés : Agents des ministères des finances, des offices statistiques et des banques centrales qui sont avant tout responsables de l'établissement des statistiques de finances publiques. Le programme est très interactif et requiert une certaine maîtrise d'Excel.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou en statistiques ou d'un diplôme équivalent.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, proposé par le Département des statistiques du FMI, se compose de deux parties. La première traite du cadre analytique du *Manuel de statistiques de finances publiques 2001* (MSFP 2001) et plus particulièrement de la couverture institutionnelle et des règles comptables, sur l'évaluation par exemple. Elle traite notamment des privatisations, du crédit-bail et des entités spécialisées. Ce séminaire couvre les données sur la dette et les bilans.

Dans la deuxième partie, les participants sont invités à retraiter les données budgétaires nationales selon le *MSFP 2001* sous Excel. Pour ce faire, les participants sont invités à apporter les données budgétaires détaillées de leur propre pays. Cet exercice permet aux participants d'échanger leur expérience nationale dans l'établissement des statistiques de finances publiques, d'examiner les bonnes pratiques et la communication des données au FMI, et d'identifier les domaines où des améliorations pourraient être apportées.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut régional de Singapour-FMI (IRS) — Singapour	25/1/2010	29/1/2010	Anglais	Sur invitation

Statistiques de finances publiques (SFP)

Fonctionnaires visés : Cadres qui sont avant tout responsables de l'établissement des statistiques de finances publiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou en statistiques ou d'un diplôme équivalent.

Description du cours : Ce cours de trois semaines est proposé par le Département des statistiques du FMI. L'accent est mis sur le cadre conceptuel des statistiques de finances publiques (SFP), tel qu'il est défini dans le *Manuel de statistiques de finances publiques* révisé de 2001 du FMI, ainsi que sur les aspects pratiques de l'établissement des données. Les concepts fondamentaux, les principes comptables et les classifications détaillées sont traités dans le cadre de la nouvelle méthodologie harmonisée avec le système de la comptabilité nationale. Le cours examine les règles de comptabilité et le champ d'application du cadre des SFP (notamment la comptabilité sur la base des droits et obligations), l'évaluation, la classification, la dette, les bilans ainsi que les sources et les méthodes utilisées dans l'établissement des statistiques. Il couvre également la transmission des données au FMI et s'articule autour d'une série d'études de cas.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut régional de Singapour-FMI (IRS) — Singapour	21/6/2010	9/7/2010	Anglais	Sur invitation

Statistiques de finances publiques pour les cadres : préparation et diffusion (SFP)

Fonctionnaires visés : Cadres supérieurs qui sont avant tout responsables de l'établissement — plutôt que de l'analyse — des statistiques de finances publiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou d'un diplôme équivalent.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, proposé par le Département des statistiques du FMI, traite de divers sujets liés à la préparation et à la diffusion des statistiques de finances publiques (SFP). Il permet aux hauts fonctionnaires des ministères des finances au niveau national, des États fédérés et locaux, des bureaux des finances publiques, des offices statistiques et de la banque centrale d'utiliser au mieux les données budgétaires. Il propose des pistes pour améliorer les données-sources de

façon à en optimiser le traitement dans l'analyse budgétaire. Le cours couvre les données relatives à la dette et au bilan. Il examine les rapports entre les SFP et le processus budgétaire, le plan de comptes, les états financiers et d'autres données telles que les statistiques monétaires et financières, les comptes nationaux ou les chiffres de la balance des paiements. Il couvre également la déclaration des données au FMI. Les participants étudieront la coopération entre statisticiens nationaux. Les enseignants présenteront les bonnes pratiques relatives à la diffusion des SFP, en particulier la norme spéciale de diffusion des données établie par le FMI.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Programme de formation conjoint FMI-Inde (PFI) — Pune, Inde	27/9/2010	1/10/2010	Anglais	Sur invitation

Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale (SBP) (Cours SBP de six semaines)

Fonctionnaires visés : Ceux qui sont principalement responsables de l'établissement des statistiques de la balance des paiements et/ou de la position extérieure globale.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques, en statistiques ou d'un diplôme équivalent.

Description du cours : Le Département des statistiques dispense ce cours de six semaines, qui propose une formation sur la collecte et l'établissement des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale selon une méthodologie fondée sur le nouveau *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*, sixième édition. Le cours se compose d'une série d'exposés, de discussions, de travaux pratiques et d'études de cas. Les exposés et discussions portent principalement sur les concepts généraux et les pratiques d'établissement des statistiques, tandis que les exercices permettent aux participants de mettre leurs connaissances en pratique. Pendant les études de cas et les discussions en plénière, les participants ont l'occasion de discuter des difficultés qu'ils ont effectivement rencontrées en établissant les statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale de leur pays.

Les sujets traités dans le cours sont :

- le cadre conceptuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, y compris le système de comptabilité en partie double et les notions de territoire économique, de résidence et de centre d'intérêt économique, ainsi que les principes d'évaluation et de date d'enregistrement et l'unité de compte et la conversion;
- le classement et la couverture des composantes types de la balance des paiements et de la position extérieure globale, notamment les biens, les services, les revenus primaires et secondaires, les transferts en capital, les investissements directs, les investissements de portefeuille, les dérivés financiers, les autres investissements et les avoirs de réserve;
- les sources de données et les méthodes utilisées pour recueillir et établir les statistiques (données administratives, enquêtes auprès des entreprises, y compris la conception des enquêtes et les méthodes d'échantillonnage, et système de communication des transactions internationales notamment);
- les statistiques de la dette extérieure, les liens entre les statistiques de la balance des paiements et d'autres statistiques macroéconomiques, les normes de diffusion, l'analyse et l'utilisation des statistiques de la balance des paiements et l'évaluation de la qualité de ces statistiques selon le cadre établi par le FMI.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Siège du FMI (HQ) — Washington	3/5/2010	11/6/2010	Anglais	27/11/2009

Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale (SBP) (Cours SBP de deux semaines)

Fonctionnaires visés : Ceux qui sont principalement responsables de l'établissement des statistiques de la balance des paiements et/ou de la position extérieure globale.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques, en statistiques ou d'un diplôme équivalent.

Description du cours : Le Département des statistiques dispense ce cours de deux semaines, qui propose une formation sur la collecte et l'établissement des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale selon une méthodologie fondée sur la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale* du FMI. Le cours se compose d'une série d'exposés, de discussions et de travaux pratiques. Les exposés et discussions portent principalement sur les concepts généraux et les pratiques d'établissement des statistiques, tandis que les exercices permettent aux participants de mettre leurs connaissances en pratique. Pendant le cours, les participants ont l'occasion de discuter des difficultés qu'ils ont effectivement rencontrées en établissant les statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale de leur pays.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue [†]	Dépôt des candidatures
Programme de formation conjoint FMI-Inde (PFI) — Pune, Inde	1/3/2010	12/3/2010	Anglais	Sur invitation
Institut régional de Singapour-FMI — Singapour (IRS)	15/3/2010	26/3/2010	Anglais	Sur invitation
Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine (CFB) — Brasilia, Brésil	05/4/2010	16/4/2010	Espagnol	Sur invitation
Autres formations (AF/PFR) au Moyen-Orient*	2/5/2010	13/5/2010	Anglais	Sur invitation
Cours proposé en coopération avec la BAfD*	22/11/2010	3/12/2010	Anglais (Français)	Sur invitation
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	22/11/2010	3/12/2010	Anglais (Russe)	Sur invitation

Statistiques des envois de fonds (SEF)

Fonctionnaires visés : Statisticiens de la balance des paiements disposant d'une expérience dans les statistiques des envois de fonds.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques, en statistiques, ou d'un diplôme équivalent.

Description du cours : Ce séminaire d'une semaine, présenté par le Département des statistiques du FMI, a pour objectif d'aider les participants à mieux connaître les concepts et les pratiques d'établissement de données de la balance des paiements sur les envois de fonds. Ce séminaire a deux objectifs : premièrement, promouvoir les nouvelles normes en matière de statistiques des envois de fonds décrites dans le Guide pour l'établissement des données sur les transactions internationales sur les envois de fonds, et deuxièmement, donner aux statisticiens des directives pratiques pour l'établissement de ces statistiques, et en particulier pour l'obtention et le traitement des données.

Le cours, dispensé sous forme d'exposés, de travaux pratiques et de discussions en petits groupes, aborde les thèmes suivants :

- évolutions récentes des définitions des envois, des concepts et des cadres actuels d'établissement de données;
- moyens d'envoi;
- autres sources possibles de données à des fins statistiques.

Ce cours cherche également à favoriser le partage d'expériences et d'idées au sein de la région ciblée et à savoir dans quelle mesure les pays participants sont confrontés aux mêmes difficultés en matière d'amélioration des données sur les envois de fonds.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Autres formations (AF/CFR) au Moyen-Orient*	31/10/2010	4/11/2010	Anglais	Sur invitation

Statistiques des prix (SP)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang intermédiaire ou supérieur chargés de l'établissement d'au moins l'un des indices de prix suivants : indice des prix à la consommation (IPC), indice des prix à la production (IPP) ou indice des prix à l'importation et à l'exportation (XMPI). Ce cours est en anglais, avec interprétation en russe. Il est essentiel que les participants aient une connaissance suffisante de l'une de ces deux langues pour pouvoir participer aux discussions.

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l'Institut du FMI à www.imf.org/institute.

[†]Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques, en statistiques, ou d'un diplôme équivalent.

Description du cours : Ce cours de deux semaines, présenté par le Département des statistiques du FMI, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre en théorie et en pratique l'IPC, l'IPP et le XMPI. Il examine la théorie des indices et ses implications pratiques concernant le choix de formule de calcul de l'indice à des niveaux plus ou moins élevés d'agrégation. Il traite également les méthodes d'échantillonnage et de recueil de données auprès des détaillants et des entreprises, ainsi que le rôle de déflateur des indices de prix dans le Système de comptabilité nationale 2008, tout comme les questions connexes de champ d'application et d'évaluation. Des séances sont consacrées à la méthode de gestion de biens indisponibles de manière temporaire ou permanente; aux ajustements de prix dus à des changements de qualité; à l'intégration de nouveaux produits, établissements et points de vente; et à la concordance des indices avec la révision des structures de pondération. Ce cours s'inspire des principes et des recommandations formulées dans les manuels IPC (2004), IPP (2004) et XMPI (2009).

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue [†]	Dépôt des candidatures
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	30/8/2010	10/9/2010	Anglais (Russe)	Sur invitation

Statistiques du commerce international des services (SCIS)

Fonctionnaires visés : Cadres des banques centrales et des offices statistiques responsables de l'établissement des statistiques du commerce international des services.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou d'un diplôme équivalent. Une certaine connaissance ou une pratique de l'établissement de la balance des paiements ou de la comptabilité nationale est utile.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, proposé par le Département des statistiques du FMI, examine le commerce international des services de façon plus approfondie et plus en détail que la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements*. Il est composé d'exposés, de débats et d'ateliers à partir d'exercices structurés. Il couvre :

- le cadre conceptuel dans lequel comptabiliser le commerce international des services sur la base du *Manuel des statistiques du commerce international des services*;
- la communication des données du commerce international des services;
- les sources des données du commerce international des services et les pratiques d'établissement des données;
- les avancées récentes dans le domaine des statistiques du commerce international des services;
- l'utilisation des statistiques du commerce international des services;
- l'établissement des statistiques relatives aux entreprises apparentées. Il est demandé aux participants de préparer un bref exposé sur les pratiques en cours dans leur pays respectif.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue	Dépôt des candidatures
Institut régional de Singapour-FMI (IRS) — Singapour	7/6/2010	11/6/2010	Anglais	Sur invitation

Statistiques monétaires et financières (SMF)

Fonctionnaires visés : Fonctionnaires des banques centrales chargés de l'établissement des statistiques monétaires.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques, en statistiques, ou d'un diplôme équivalent.

Description du cours : Ce cours de trois semaines, animé par le Département des statistiques du FMI, a pour objet d'aider les cadres chargés de l'établissement des statistiques monétaires et financières à s'acquitter de leur tâche en appliquant les meilleures pratiques internationales. Le cours s'appuie sur le *Manuel de statistiques monétaires et financières* et le Guide d'éta-

[†]Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses.

blissement des statistiques monétaires et financières, qui approfondissent les définitions, classifications et principes d'évaluation servant à l'analyse macroéconomique à caractère monétaire et financier dans le cadre du *Système de comptabilité nationale*.

Le cours examine les principes de sectorisation économique, les caractéristiques et la classification des instruments financiers, ainsi que les questions d'évaluation et autres pratiques comptables concernant l'établissement des comptes analytiques de l'ensemble du secteur financier, ce qui inclut notamment la banque centrale, les sociétés de dépôts et les autres sociétés financières. Le cours comprend des conférences, des travaux pratiques et des études de cas qui permettent aux participants de se familiariser avec les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires, notamment les nouveaux formulaires de déclaration standardisés. Le cours examine également les statistiques financières, qui comprennent les flux et stocks financiers de tous les secteurs de l'économie nationale et leur interaction avec le reste du monde, et les approches bilancielles pour l'analyse de vulnérabilité. Une des séances concertera en particulier les liens entre statistiques monétaires, statistiques de la balance des paiements, statistiques des finances publiques et statistiques de la comptabilité nationale. Les participants sont invités à présenter de courts exposés sur l'établissement des statistiques monétaires dans leur pays.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue [†]	Dépôt des candidatures
Programme de formation conjoint Chine–FMI (PFC) — Dalian, Chine	15/3/2010	26/3/2010	Anglais (Chinois)	Sur invitation
Programme de formation régional FMI–FMA (PFR) — Abou Dhabi, Émirats arabes unis	21/3/2010	8/4/2010	Anglais (Arabe)	Sur invitation
Cours proposé en coopération avec la BAfD*	12/4/2010	30/4/2010	Anglais	Sur invitation
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	2/8/2010	20/8/2010	Anglais (Russe)	5/3/2010
Institut régional de Singapour–FMI (IRS) — Singapour	8/11/2010	26/11/2010	Anglais	11/6/2010
Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine (CFB) — Brasilia, Brésil	22/11/2010	10/12/2010	Anglais (Espagnol)	Sur invitation

Transparence budgétaire et imposition des ressources naturelles (TBIRN)

Fonctionnaires visés : Cadres de rang supérieur ou intermédiaire travaillant sur les recettes et la politique budgétaire, notamment en rapport avec les industries pétrolières et/ou extractives.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir exercé des responsabilités dans les domaines de l'imposition des ressources naturelles (pétrolières et extractives) et de la gestion des recettes qui en proviennent.

Description du cours : Ce cours d'une semaine, présenté par le Département des finances publiques du FMI, donne un aperçu de la transparence budgétaire et examine les quatre éléments principaux du Guide sur la transparence des recettes des ressources naturelles du FMI : la définition claire des attributions et des responsabilités, les processus budgétaires ouverts, l'accès du public à l'information et la garantie d'intégrité. Il examine leur rapport avec le Code/Manuel sur la transparence des finances publiques du FMI. Enfin, il présente l'Initiative pour la transparence des industries extractives et les difficultés de mise en œuvre qu'elle pose. La séance consacrée à la politique fiscale couvre les points clés de la conception du régime d'imposition des ressources naturelles que sont la mise en place d'incitations, la saisie de la rente économique, le partage des risques ainsi que la régularité et la stabilité des recettes. Le cours présente les avantages et les inconvénients des différents outils de politique budgétaire : impôts, redevances, partage de la production et participation de l'État. Il couvre le rapport entre politique fiscale et administration fiscale, de même que les enjeux et les exigences de la gestion des recettes des ressources naturelles. Les participants doivent faire des exposés et participer aux échanges de façon à faire part de leur expérience.

Lieu	Début du cours	Fin du cours	Langue [†]	Dépôt des candidatures
Institut multilatéral de Vienne (IMV) — Vienne, Autriche	19/7/2010	23/7/2010	Anglais (Russe)	Sur invitation

*Les lieux des cours seront indiqués sur le site de l'Institut du FMI à www.imf.org/institute.

[†]Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses.

Dates limites pour les demandes d'admission aux cours

Dépôt des candidatures	Numéro du cours	Titre du cours	Début du cours	Fin du cours	Langue*
Téléenseignement (TE)					
1/9/2009	DL10.31	Programmation et politiques financières — Téléenseignement	11/1/2010	24/3/2010	Anglais
12/3/2010	DL10.33	Programmation et politiques financières — Téléenseignement	16/8/2010	27/10/2010	Anglais
19/3/2010	DL10.35	Programmation et politiques financières — Téléenseignement	23/8/2010	3/11/2010	Français
Siège du FMI (HQ)					
1/9/2009	HQ10.01	Programmation et politiques financières	4/1/2010	12/2/2010	Anglais
18/9/2009	HQ10.02	Programmation et politiques financières	22/2/2010	2/4/2010	Français
2/10/2009	HQ10.03	Diagnostics macroéconomiques	8/3/2010	2/4/2010	Anglais
27/11/2009	HQ10.04	Statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale	3/5/2010	11/6/2010	Anglais
12/3/2010	HQ10.06	Programmation et politiques financières	16/8/2010	24/9/2010	Anglais
16/4/2010	HQ10.07	Programmation et politiques financières	20/9/2010	29/10/2010	Arabe
14/5/2010	HQ10.08	Programmation et politiques financières — Ciblage de l'inflation	18/10/2010	19/11/2010	Espagnol
14/5/2010	HQ10.09	Gestion macroéconomique et politique de finances publiques	18/10/2010	19/11/2010	Français
Institut multilatéral de Vienne (IMV)					
1/9/2009	JV10.01	Diagnostics macroéconomiques	18/1/2010	29/1/2010	Anglais
4/9/2009	JV10.02	Gestion macroéconomique et politique de finances publiques	1/2/2010	12/2/2010	Anglais (Russe)
4/9/2009	JV10.03	Prévisions macroéconomiques	1/2/2010	12/2/2010	Anglais
16/10/2009	JV10.06	Programmation et politiques financières	15/3/2010	26/3/2010	Anglais (Russe)
27/11/2009	JV10.07	Gestion macroéconomique et secteur financier	26/4/2010	7/5/2010	Anglais (Russe)
11/12/2009	JV10.08	Contrôle basé sur les risques	10/5/2010	14/5/2010	Anglais
18/12/2009	JV10.09	Politique monétaire et politique de change	17/5/2010	28/5/2010	Anglais (Russe)
5/2/2010	JV10.14	Gestion macroéconomique et politique de finances publiques	5/7/2010	16/7/2010	Anglais (Russe)
26/2/2010	JV10.16	Analyse de la politique monétaire	26/7/2010	6/8/2010	Anglais
5/3/2010	JV10.17	Statistiques monétaires et financières	2/8/2010	20/8/2010	Anglais (Russe)
12/3/2010	JV10.18	Gestion macroéconomique et secteur financier	9/8/2010	20/8/2010	Anglais (Russe)
23/4/2010	JV10.20	Programmation et politiques financières	20/9/2010	1/10/2010	Anglais (Russe)
14/5/2010	JV10.21	Gestion macroéconomique et secteur financier	11/10/2010	22/10/2010	Anglais (Russe)
21/5/2010	JV10.22	Analyse des marchés financiers	18/10/2010	29/10/2010	Anglais
11/6/2010	JV10.24	Diagnostics macroéconomiques	8/11/2010	19/11/2010	Anglais
2/7/2010	JV10.26	Prévisions macroéconomiques	29/11/2010	10/12/2010	Anglais
Institut régional de Singapour-FMI (IRS)					
9/9/2009	ST10.51	Programmation et politiques financières	18/1/2010	29/1/2010	Anglais
25/9/2009	ST10.02	Gestion macroéconomique et secteur financier	22/2/2010	5/3/2010	Anglais
23/10/2009	ST10.05	Prévisions macroéconomiques	22/3/2010	2/4/2010	Anglais
27/11/2009	ST10.07	Analyse des marchés financiers	26/4/2010	7/5/2010	Anglais
11/12/2009	ST10.08	Diagnostics macroéconomiques	10/5/2010	21/5/2010	Anglais
1/1/2010	ST10.52	Gestion macroéconomique pour cadres supérieurs	31/5/2010	4/6/2010	Anglais
15/1/2010	ST10.12	Gestion macroéconomique et politique de finances publiques	14/6/2010	25/6/2010	Anglais
5/2/2010	ST10.14	Politique monétaire et politique de change	5/7/2010	16/7/2010	Anglais
12/2/2010	ST10.15	Programmation et politiques financières	12/7/2010	23/7/2010	Anglais
7/5/2010	ST10.53	Incidence macroéconomique des questions budgétaires	4/10/2010	15/10/2010	Anglais
11/6/2010	ST10.19	Statistiques monétaires et financières	8/11/2010	26/11/2010	Anglais

*Des services d'interprétation simultanée sont assurés pour les langues entre parenthèses. Il est essentiel que les participants aient une connaissance suffisante de la langue dans laquelle le cours est donné ou interprété.



Welcome to
HQ2



Dispositions administratives

Les cours organisés à Washington (HQ), à Vienne (IMV) et à Singapour (IRS) — ainsi que les cours par télenseignement (TE) — sont offerts soit par appel de candidature, soit sur invitation. En revanche, les cours dispensés dans tous les autres centres de formation — Brasilia au Brésil (CFB), Dalian en Chine (PFC), Pune en Inde (PFI) et Abou Dhabi aux Émirats arabes unis (PFR) —, ne sont accessibles que sur invitation. Les dispositions administratives sont les mêmes pour les cours par télenseignement que pour les cours offerts au siège. Les modalités d'invitation peuvent varier d'un centre à l'autre, mais les candidats sont en général désignés par les organismes publics à la demande du département du FMI chargé de présenter le cours. L'Institut du FMI et les centres de formation régionaux contactent les candidats qui satisfont aux critères de sélection et qui ont été choisis, afin de leur fournir des informations concernant leur voyage, leur hébergement et d'autres questions pratiques. Les candidatures ne sont pas acceptées pour les cours «sur invitation».

Dispositions concernant les cours à Washington, à l'IMV, à l'IRS et par TE

S'agissant des cours offerts à Washington, à l'IMV et à l'IRS par appel de candidature qui ne sont pas dispensés sur invitation, les participants sont encouragés à utiliser le système de demande d'admission par voie électronique à l'adresse www.imf.org/insapply pour remplir et envoyer leur demande. Pour les cours dispensés par télenseignement, toutes les demandes doivent être effectuées en ligne.



Conditions d'admission (siège du FMI, IMV, IRS et TE)

Les demandes d'admission aux cours dispensés au siège (HQ) et par télenseignement (TE) doivent être rédigées dans la langue du cours demandé, sauf pour les cours donnés en arabe, dont les formulaires de demande doivent être remplis en anglais. Les demandes d'admission à tous les cours organisés à l'IMV et à l'IRS doivent être rédigées en anglais. Le Comité d'admission du FMI peut exiger des candidats qui souhaitent participer à un cours dispensé dans une langue qui n'est pas leur langue habituelle de travail qu'ils passent un examen reconnu par l'Institut. Les ressortissants de pays non anglophones qui demandent à participer à un cours en anglais doivent préciser leur résultat au test d'aptitude linguistique TOEFL (Test of English as a Foreign Language) ou au test d'aptitude IELTS (International English Language Testing System), afin de faire la preuve de leur connaissance de la langue anglaise. Le code d'envoi des résultats obtenus au TOEFL pour le FMI est 5456.

Chaque candidat doit être employé par un organisme public admissible et doit faire remplir et signer par le répondant (un haut fonctionnaire de l'organisme où il/elle travaille) le formulaire de nomination et d'attestation, qui peut être téléchargé sur Internet.

S'agissant des cours par télenseignement, le candidat doit être autorisé à s'y consacrer à temps partiel, sans être déchargé de ses fonctions actuelles¹ et disposer des outils et des compétences suivantes :

- adresse électronique et aptitude à transmettre des fichiers électroniques par Internet;
- connaissance du maniement des tableurs Excel;
- ordinateur avec lecteur de cédérom, carte son, Windows 98 (ou version plus récente de ce système d'exploitation), Excel, Word et accès à Internet.



Processus de sélection (siège du FMI, IMV, IRS et TE)

Pour tous les cours par appel de candidature, offerts à Washington ou à l'IMV et par télenseignement (TE), un comité d'admission — composé de représentants de l'Institut du FMI, du département du FMI chargé du cours concerné et des départements géographiques — examine l'ensemble des candidatures pour retenir celles qui répondent le mieux aux conditions requises. Il est indispensable que les demandes d'admission parviennent à l'Institut du FMI avant la date limite indiquée pour chaque cours. Les dossiers incomplets ou reçus après les délais ne sont pas examinés. Les candidats retenus sont normalement informés de la décision du comité dix semaines avant la date du début du cours; les répondants des candidats retenus ou placés sur liste d'attente sont eux aussi informés. La décision ne peut être communiquée qu'aux répondants désignés sur la demande d'admission.

La sélection des participants aux cours de l'IRS offerts par appel de candidature est effectuée par les services du FMI en poste dans ce centre, en étroite collaboration avec le FMI. Les informations communiquées par les départements géographiques et les représentants résidents du FMI, le département du FMI chargé du cours et le personnel de l'Institut du FMI sont prises en compte par les services de l'IRS pour déterminer quels candidats remplissent le mieux les conditions requises. Les candidats retenus sont directement informés de leur sélection.

Les fonctionnaires retenus pour les cours organisés à Washington, à l'IMV et à l'IRS peuvent accéder au site extranet du programme sur lequel ils peuvent trouver des informations concernant le cours, ainsi que des renseignements détaillés sur les dispositions administratives. Ces sites sécurisés offrent aussi aux participants tous les formulaires administratifs nécessaires pour se rendre de leur pays au centre de formation.

¹Un candidat à un cours dispensé par télenseignement ne doit être parrainé que si on lui accordera le temps nécessaire pour se consacrer au cours pendant le segment du cours dispensé par télenseignement.

Les processus de sélection des candidats aux cours organisés à Washington, à l'IMV et à l'IRS donnent la priorité à ceux dont l'activité professionnelle se rapporte aux cours auxquels ils désirent participer. S'agissant des cours sur les statistiques macroéconomiques, la priorité est donnée aux statisticiens. Les cours de l'Institut du FMI s'adressent plutôt aux cadres de ministères tels que ceux des finances, de l'économie ou du plan, ainsi qu'aux cadres des banques centrales et des bureaux des statistiques. L'Institut ne peut prendre en considération les demandes d'admission de candidats employés par des institutions non gouvernementales ou des entreprises privées (banques commerciales, universités ou syndicats, par exemple).

Il est indispensable que les organismes publics ne présentent pas de candidats qui ne répondent pas aux critères retenus pour ce qui est de la formation universitaire et de l'utilité des cours, ou qui ne maîtrisent pas la langue dans laquelle le cours est dispensé (ou interprété, le cas échéant). Il convient de ne proposer que des cadres qui resteront au service de l'État pendant une période raisonnable. Les organismes ne doivent pas proposer plus de trois candidats par cours. Si un organisme présente plusieurs candidatures, le répondant doit indiquer l'ordre de préférence.

L'organisme de parrainage est tenu de certifier que, pendant la durée du cours, le candidat, s'il est admis, bénéficiera d'un congé avec traitement normal, ne sera chargé d'aucune autre fonction ou mission et qu'à son retour, il occupera le même poste ou un poste comportant davantage de responsabilités.

Les mêmes directives et critères de sélection s'appliquent aux cours pour lesquels les organismes de parrainage sont invités à désigner des candidats. Les candidats désignés ne sont acceptés que s'ils répondent aux critères retenus pour ce qui est de la formation universitaire, de l'utilité des cours et des connaissances linguistiques. En outre, les organismes de parrainage doivent indiquer un ordre de préférence lorsqu'ils désignent plus d'un candidat.



Critères d'admissibilité concernant les candidats ayant suivi les cours antérieurement (siège du FMI, IMV, IRS et TE)

Les capacités des services de formation du FMI étant limitées, une participation antérieure est prise en compte dans le choix des candidats et des personnes désignées pour suivre les cours du FMI.

- Les participants au cours de programmation et de politiques financières (PPF) organisé à Washington ou au cours PPF dispensé par télenseignement doivent généralement attendre deux ans avant de pouvoir se porter candidat à un autre cours.
- Les participants à un cours dispensé dans un centre de formation ne sont pas autorisés à suivre le même cours dans un autre centre. En revanche, les participants à un cours PPF de deux semaines peuvent s'inscrire à un cours PPF de six semaines au siège du FMI ou à un cours PPF par télenseignement.

Voyage à Washington et dispositions administratives

L'Institut du FMI se charge du prépaiement du billet d'avion et d'organiser les détails du voyage des participants par le biais de son bureau American Express.



- 1. Voyage :** Les participants aux cours organisés au siège du FMI doivent veiller à arriver un jour ou deux avant le début du cours et à rester jusqu'à sa clôture. En cas de retrait (avant le début du cours ou pendant son déroulement) d'un candidat dont le billet a été prépayé par le FMI, les frais d'annulation ou le montant intégral du billet devront lui être remboursés par l'organisme ayant présenté le candidat. Le FMI ne prendra en charge aucun des frais encourus pour le compte (ou au nom) de la famille du participant. Les participants sont assurés contre les accidents pendant le voyage aller-retour entre le lieu de résidence et Washington, ainsi que pendant la durée des cours de l'Institut.



- 2. Hébergement :** Le FMI loge chacun des participants dans un studio de l'immeuble Concordia qu'il possède non loin de son siège. L'hébergement est disponible gratuitement au plus tôt deux nuits avant le début du cours et au plus tard deux nuits après la fin du cours. Chaque participant peut demander à occuper un deux-pièces, en fonction des disponibilités, moyennant un supplément de 20 dollars par nuit versé au Concordia au moment du changement d'appartement. Seul son conjoint peut partager sans frais. Les enfants âgés de 17 ans ou moins ne peuvent être admis au Concordia. La règle ne souffre aucune

exception, et les participants qui viennent accompagnés d'enfants de cet âge doivent prendre leurs dispositions pour se loger ailleurs à leurs propres frais.



3. Suspension des Contributions des pays pour les Cours au Siège du FMI :

À compter du 1er janvier 2010, le paiement des contributions exigé aux pays membres, pour une formation au siège du FMI est suspendu. La Direction du FMI a pris la décision de suspendre ces contributions, afin de s'assurer que les exigences budgétaires actuelles n'empêchent pas les pays membres de recevoir la formation dont ils ont besoin. Cette suspension restera en place jusqu'au 30 avril 2011.



4. Indemnité de séjour :

Le FMI verse à chaque participant inscrit à un cours organisé au siège du FMI une indemnité de séjour. Cette indemnité doit couvrir le prix des repas, ainsi que certaines dépenses accessoires. Cependant, même gérée avec soin, elle n'est pas suffisante pour permettre à un couple de vivre à Washington. Les participants accompagnés de leur conjoint doivent donc être en mesure de la compléter avec leurs ressources personnelles.



5. Assurance maladie :

L'Institut du FMI prend les dispositions nécessaires pour offrir aux participants aux cours une assurance maladie couvrant les frais médicaux essentiels et le coût d'une éventuelle hospitalisation. Toutefois, cette assurance ne couvre pas les frais que pourrait entraîner un état de santé préexistant, une grossesse par exemple. Les organismes qui présentent des candidats sont tenus de financer tous les frais médicaux non couverts par l'assurance. Le/la candidat(e) admis(e) à participer au cours doit être en bonne santé, afin de pouvoir participer pleinement au cours. Si un participant manque une partie importante du cours pour maladie, il ne pourra pas se voir remettre de certificat validant sa formation.

Les organismes qui présentent des candidats doivent garantir i) que ceux-ci sont en bonne santé avant le cours et ne sont atteints d'aucune maladie contagieuse, ne souffrent d'aucun problème de santé préexistant, ni d'aucun trouble mental ou handicap physique susceptible d'entraver leur participation au cours; et ii) qu'ils rembourseront promptement le FMI de tous les frais médicaux que l'institution pourrait assumer pour le compte des participants et de leur famille du fait d'un des problèmes de santé mentionnés ci-dessus.



6. Divers :

Des renseignements sur les visas, les assurances (assurance voyage, assurance maladie et autres types d'assurance), l'hébergement et d'autres questions pratiques, ainsi que des informations concernant l'installation à Washington, sont affichés sur les sites extranet du programme (auxquels les participants ont accès). À leur arrivée, les participants seront raccordés gratuitement à l'Internet et à un système de messagerie électronique aussi bien au Concordia que dans les salles de cours du FMI.

Voyage à Vienne et dispositions administratives



1. Voyage :

Chaque participant, ou l'organisme qui le présente, doit se charger d'acheter le billet d'avion ou de train aller-retour pour Vienne et d'organiser tous les détails du voyage. Le billet et les frais de voyage seront remboursés au participant peu après son arrivée à Vienne. Dans des circonstances exceptionnelles, et sur demande spéciale de l'organisme, reçue dans les dix jours qui suivent l'envoi de la lettre d'acceptation, le FMI se chargera de l'organisation du voyage. En cas de retrait ou de non-participation au cours d'un candidat dont le billet a été prépayé par le FMI, les frais d'annulation ou le montant intégral du billet devront être remboursés à ce dernier.

Les participants doivent arriver aux cours à l'heure, assister à toutes les séances et rester jusqu'au dernier jour du programme. L'invitation peut être retirée au participant s'il ne peut pas respecter ces conditions. Si un participant doit être rapatrié pour une raison ou une autre avant la fin du programme, l'organisme qui le présente doit prendre en charge le coût du rapatriement et rembourser le FMI de tous les frais qu'il a engagés au nom du participant.

-  **2. Hébergement :** L'IMV prend en charge le logement et le petit-déjeuner des participants. Les conjoints et les invités ne sont plus autorisés à séjourner dans la résidence de l'IMV.
-  **3. Indemnité de séjour :** Pendant la durée de la formation organisée à l'IMV, le FMI verse aux participants une indemnité destinée à couvrir le prix des repas, ainsi que certaines dépenses accessoires.
-  **4. Assurance maladie :** Le FMI offre une assurance maladie couvrant uniquement les urgences médicales. Cette assurance ne couvre pas les frais que pourrait entraîner un état de santé préexistant, une grossesse par exemple.
-  **5. Divers :** L'IMV communique aux candidats des renseignements sur les visas, assurances (voyage, maladie, etc.), l'hébergement, l'installation et autres questions pratiques dès que les candidats ont accepté l'invitation à participer au cours.

Voyage à Singapour et dispositions administratives

-  **1. Voyage :** Chaque participant, ou l'organisme qui le présente, doit se charger d'acheter le billet d'avion aller-retour pour Singapour et d'organiser tous les détails du voyage. Le participant recevra une somme forfaitaire en chèques de voyage libellés en dollars, en remboursement de son billet et de ses frais de voyage, à son arrivée à Singapour.

Dans des circonstances exceptionnelles, et sur demande expresse de l'organisme qui présente le candidat, l'IRS examine s'il peut se charger de l'organisation du voyage. En cas de retrait d'un candidat dont le billet a été prépayé par l'IRS, les frais d'annulation ou le montant intégral du billet devront lui être remboursés. De même, l'IRS devra être remboursé des frais de voyage et des frais divers engagés au nom du participant si celui-ci n'achève pas le cours.
-  **2. Hébergement :** L'IRS loge gratuitement les participants durant la période du cours (l'hébergement est disponible un jour avant le début du cours et un jour après la fin du cours) dans un hôtel à proximité du bâtiment de l'Autorité monétaire de Singapour où l'IRS se situe. L'IRS couvre les frais d'hébergement, mais les participants doivent s'acquitter de tous les autres frais.
-  **3. Indemnité de séjour :** L'IRS verse à chaque participant une indemnité de séjour pendant la durée du cours. Cette indemnité doit couvrir le prix des repas, ainsi que certaines dépenses accessoires.
-  **4. Assurance maladie :** L'IRS offre aux participants une assurance maladie couvrant les accidents et les soins médicaux d'urgence. Toutefois, cette assurance ne couvre pas les frais que pourrait entraîner un état de santé préexistant, une grossesse par exemple. Les participants doivent être en bonne santé et ne doivent être atteints d'aucune maladie contagieuse. Rien dans leur état de santé ne doit risquer d'entraver leur participation au cours. Il leur est conseillé de subir un examen médical complet avant de venir à Singapour.

Lorsqu'un candidat a accepté l'invitation à participer aux programmes de l'IRS, l'organisme qui l'a présenté doit s'engager à rembourser l'IRS de tous les frais encourus par celui-ci en raison d'une condition de santé préexistante du participant. Par ailleurs, les organismes qui présentent des candidats sont tenus de financer tous les frais médicaux non couverts par l'assurance.

-  **5. Divers :** L'IRS communique aux candidats des renseignements sur les visas, assurances (voyage, maladie, etc.), l'hébergement, l'installation et autres questions pratiques dès qu'ils ont accepté l'invitation à participer au cours.

Dispositions pratiques concernant les centres CFB, PFC, PFI et PFR

Il n'est possible de participer que sur invitation aux cours et aux séminaires organisés dans les centres de formation autres que l'IMV et de l'IRS. Les candidats sont présentés par les organismes publics des pays visés à la demande du département du FMI concerné. Le processus peut varier quelque peu d'un centre à l'autre, mais aboutit à une invitation du candidat par l'Institut du FMI. Des renseignements sur les conditions de voyage, de logement et diverses autres questions pratiques sont fournis aux candidats qui remplissent les conditions posées pour participer aux cours.

Inscrivez-vous pour rester en contact – Coordonnées des agences de formation

Les hauts fonctionnaires qui nomment ou présentent des participants aux cours du FMI, les responsables des formations et les anciens participants sont invités à se tenir au courant des activités de formation de l'Institut du FMI en s'inscrivant en ligne à l'adresse **www.imf.org/institute**. Ils recevront alors des courriels les avertissant de l'organisation des cours et ateliers, ainsi qu'un exemplaire du catalogue annuel des programmes de formation proposés par le FMI. Les informations que nous recueillerons dans ce cadre seront utilisées uniquement pour la gestion des activités de formation.



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

700 19th Street, NW
WASHINGTON, DC 20431
U.S.A.

TÉLÉCOPIE : +1 (202) 623-6490
COURRIEL : INSINFO@IMF.ORG
SITE INTERNET : WWW.IMF.ORG/INSTITUTE